



14 juillet 2021

Gagner l'avenir



MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Partout dans le monde, une fois encore, le 14 Juillet rassemble les Français et ceux qui aiment notre pays. Cette année, notre joie est grande de voir le quotidien de chacun reprendre un tour plus normal, et notre plaisir vif de pouvoir tous ensemble célébrer notre fête nationale. Même si notre vigilance reste élevée pour accompagner la sortie d'une crise pandémique qui n'a pas fini de produire ses effets, j'ai voulu que le défilé du 14 juillet, dans son format traditionnel, traduise cette joie, cette espérance et cette vigilance : il nous invite à « Gagner l'avenir ».

Cette année encore, les femmes et les hommes qui ont fait le choix de porter les armes pour la France ont montré un sens de l'engagement et une disponibilité sans pareils. Certains sont allés au bout de ce choix, au prix de leur sang, au prix de leur vie. Ils ont consenti ces sacrifices pour défendre nos valeurs et protéger les intérêts supérieurs de la Nation, dans un monde plus difficile à comprendre dans sa complexité et où l'emploi de la force est de plus en plus désinhibé. Nous leur sommes d'autant plus redevables et leur rendons aujourd'hui l'hommage qui leur est dû.

Le 14 Juillet, dans tout le pays, est en effet l'occasion pour la Nation d'exprimer son attachement à ses forces armées. Les forces armées, fières de leurs traditions, savent aussi s'adapter, se renforcer, se transformer, grâce aux efforts financiers que nos concitoyens leur consacrent pour faire face aux défis du présent et de l'avenir. Le défilé de ce jour vient en apporter quelques illustrations emblématiques. Nos armées sont enracinées dans une Histoire glorieuse, qui les nourrit en permanence, comme en témoigne

la célébration des 80 ans du serment de Koufra. Elles sont pètries de talents, par exemple au service des Outremer avec le Service militaire adapté dont nous célébrons les 60 ans. Elles inventent et développent des formes prometteuses de coopération comme la *Task force* européenne « Takuba », présente aujourd'hui et dont le premier mandat s'est achevé au Mali avec succès, il y a peu. Elles se projettent loin, et longtemps, sur et sous les mers, dans les airs, pour marquer l'importance du respect du droit et des valeurs démocratiques. Elles innovent et préparent les capacités du futur, grâce à la Direction générale de l'armement et à l'important effort d'investissement consenti ces dernières années.

La lucidité conduit à tirer les conséquences d'une compétition qui atteint tous les milieux, et s'exprime dans les champs physiques et immatériels. Une compétition dans laquelle la France, avec l'Union européenne, veut demeurer une puissance militaire, mais aussi une puissance d'équilibre, selon l'expression désormais consacrée. Une puissance dont la voix porte, une puissance qui met en mouvement alliés et partenaires, une puissance de paix pour demain. Pour « Gagner l'avenir ».

Bon 14 Juillet!

Vive la République! Vive la France!

Emmanuel Macron





MESSAGE DE LA MINISTRE DES ARMÉES

Le 14 Juillet est une fête. La fête de la Nation. Cette année, elle sera aussi la fête de nos retrouvailles. Après une année éprouvante, loin les uns des autres, les Français aspirent à se retrouver, à se rassembler et à faire de la France une fête. Chaque année, la France tout entière se rassemble au-delà des clivages, des origines, des différences, pour célébrer la République, ses idéaux et ses valeurs.

Chaque année, au passage des troupes défilant sur les Champs-Élysées, les Français rendent hommage à celles et ceux qui ont fait le choix de servir notre pays pour notre liberté et nos idéaux. Ils disent leur reconnaissance à celles et ceux qui sont tombés pour nous. Ils disent leur soutien aux militaires qui se reconstruisent après leur blessure au combat. Ils disent leur admiration aux soldats, marins, aviateurs, gendarmes qui combattent sans relâche pour notre protection.

Construire l'avenir de notre pays est une des missions du ministère des Armées. « Gagner l'avenir » est une de ses vocations et l'obsession quotidienne des milliers de personnes qui concourent aujourd'hui à ériger la défense de demain.

Gagner l'avenir, c'est relever les défis de l'innovation, repousser nos limites industrielles et technologiques ; autant de missions que la France est en mesure d'accomplir grâce à la Direction générale de l'armement, dont nous célébrons le soixantième anniversaire. Pour la première fois, les élèves-ingénieurs de l'École nationale supérieure de techniques avancées Bretagne défileront en rendant hommage aux 10 000 ingénieurs, techniciens, ouvriers, militaires et agents civils qui choisissent de mettre leur excellence technique au service de l'État et de la défense de notre pays.

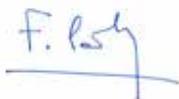
Gagner l'avenir, c'est aujourd'hui gagner avec l'Europe. Au cœur de cette journée, sera célébrée l'Europe de la défense que le Président de la République a appelée de ses vœux dès 2017. Nous avons l'honneur d'accueillir nos partenaires européens de la *Task force* Takuba qui accompagne les militaires maliens au combat. Côte à côte, défileront des frères d'armes européens engagés en première ligne contre le terrorisme au Sahel.

Gagner l'avenir, c'est évidemment gagner avec la jeunesse. À l'occasion des 60 ans du Service militaire adapté, les jeunes ultramarins seront à l'honneur. Ce 14 Juillet sera aussi une journée inoubliable pour les centaines de jeunes militaires qui fouleront les Champs-Élysées pour la première fois.

Gagner l'avenir commence aujourd'hui. Les femmes et les hommes qui défileront se préparent chaque jour en mer, sur terre et dans les airs pour assurer la défense de notre pays. Ils sont allés au combat. Ils savent que celui qui ne gagne pas est vaincu. Ils savent que l'investissement dans la Défense décidé par le Président de la République leur donne l'avantage aujourd'hui et confiance dans l'avenir.

Gagner l'avenir, c'est enfin ne jamais oublier son passé, ne jamais oublier l'union des cœurs et des volontés qui nous a grandis en tant que Nation. C'est honorer la mémoire et le courage de nos aînés, en pensant aux milliers de militaires en mission sur le terrain, qui risquent leur vie pour notre sécurité et notre liberté.

Florence Parly





LE DÉFILÉ DU 14 JUILLET 2021

Chaque année depuis 1880, les Français célèbrent leur fête nationale le 14 juillet. Symbole de l'histoire et de l'unité du pays autour de valeurs communes, elle prend traditionnellement la forme d'un grand défilé militaire. D'abord organisé sur l'hippodrome de Longchamp pendant plus de trente ans, le défilé parcourt triomphalement Paris d'ouest en est, de la place de l'Étoile à la place de la République, en 1919. À partir de 1945, le lieu de la célébration change sans cesse, alternant les Champs-Élysées avec le cours de Vincennes et les grands boulevards entre les places de la Bastille et de la République. C'est en 1980 que la cérémonie se fixe définitivement sur l'avenue des Champs-Élysées. En 2020, et en raison du contexte sanitaire, elle s'est tenue uniquement sur la place de la Concorde.

Le défilé militaire du 14 Juillet est le rendez-vous incontournable des Français avec leur armée. Il honore les femmes et les hommes qui se sont engagés au service de la France et des Français. Chaque année, il est l'occasion de faire découvrir au plus grand nombre les matériels roulants et volants des armées, ainsi que les unités ayant rempli une mission particulière au cours des derniers mois. Au défilé des troupes à pied, ouvert par la *Task force Takuba*, noyau de coopération des forces spéciales européennes au Sahel, s'adjoint un défilé des troupes motorisées et montées. Le traditionnel défilé aérien, mettant en scène voilures fixes (avions) et voilures tournantes (hélicoptères), célèbre cette année trois anniversaires : les 80 ans des Forces aériennes françaises libres (FAFL), les 60 ans de la Direction générale de l'armement (DGA) et les 30 ans de l'opération *Daguet* (première guerre du Golfe).

Cette année, le thème du défilé militaire est « Gagner l'avenir ». Il démontre la volonté des Français de dépasser les difficultés liées à la crise sanitaire et d'aller de l'avant. Il illustre encore le rôle d'anticipation des armées qui, grâce à la haute technologie, sont capables de prévenir les crises et d'imaginer les combats du futur. La haute technologie, essentielle pour assurer notre souveraineté et la viabilité de notre modèle d'armée, est mise à l'honneur cette année car elle est au cœur de la stratégie de défense prévue par la Loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025. Le renouvellement des capacités concerne toutes les armées et toutes les dimensions : terre, air, mer et espace. Il répond aux besoins opérationnels immédiats et anticipe les formes d'engagements futurs.

L'avenir, pour les armées, ce sont les jeunes recrues qui passent par les écoles de formation militaires. Si elles sont mises en avant chaque année lors du défilé des troupes à pied, cette année deux nouvelles écoles rejoignent leurs rangs : l'École militaire des aspirants de Coëtquidan et l'École nationale supérieure de techniques avancées de Brest (ENSTA Bretagne). L'avenir, pour un pays, c'est sa jeunesse, engagée et citoyenne. À ce titre, les élèves des six lycées de la défense, les jeunes sapeurs-pompiers et les volontaires du service civique, du SMV (Service militaire volontaire), du SMA (Service militaire adapté) et du SNU (Service national universel) feront l'objet d'un hommage appuyé au terme de la cérémonie.

LE DÉROULEMENT

9 h 20

Fin de la mise en place des troupes à pied et motorisées sur le site Étoile/Champs-Élysées.

9 h 30

Inspection des troupes par les officiers généraux commandant les défilés à pied et motorisé.

9 h 45

Fin de la mise en place des détachements d'honneur de la garde républicaine, place Charles-de-Gaulle et place de la Concorde.

10 h 00

Arrivée du Président de la République, avenue de Friedland. Accueil par le général d'armée François Lecointre, Chef d'état-major des armées (CEMA), accompagné du général de corps d'armée Christophe Abad, Gouverneur militaire de Paris (GMP).
Revue des troupes.

10 h 15

Honneurs rendus au Président de la République, place de la Concorde, par le 1^{er} régiment d'infanterie (RI) de la garde républicaine. Accueil par le Premier ministre, M. Jean Castex, la ministre des Armées, M^{me} Florence Parly, la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, M^{me} Geneviève Darrieussecq, et le chef d'état-major particulier du Président de la République, l'amiral Jean-Philippe Rolland.

10 h 20

Tableau d'ouverture: Concorde nationale.



10h35

Défilé des avions commandé par le général de division aérienne Laurent Lherbette, commandant en second la défense aérienne et les opérations aériennes.



10h45

Défilé des troupes à l'honneur. Défilé des troupes à pied commandé par le général de brigade Guillaume Bailleux de Marisy, Général adjoint engagements (GAE) auprès du GMP.



11h25

Défilé des hélicoptères commandé par le général de division aérienne Laurent Lherbette.



11h30

Défilé des troupes motorisées commandé par le général de division Serge Maignon, commandant la logistique des forces.



11h45

Défilé des troupes montées.

11h50

Tableau de clôture: une jeunesse engagée.

12h00

Départ du Président de la République.



SOMMAIRE

| | |
|---|-----|
| « Gagner l'avenir » : la haute technologie au service de la protection | 13 |
| Des armées engagées en opération sur tous les théâtres | 15 |
| Présentation des autorités militaires en charge du défilé | 17 |
| Tableau d'ouverture : « Concorde nationale » | 19 |
| Défilé des avions | 21 |
| Sommaire des troupes à pied | 39 |
| Défilé des hélicoptères..... | 87 |
| Sommaire des troupes motorisées..... | 99 |
| Tableau de clôture: une jeunesse engagée | 117 |



G A G N E R L ' A V E N I R

« GAGNER L'AVENIR » : LA HAUTE TECHNOLOGIE AU SERVICE DE LA PROTECTION

Dans un monde de forte instabilité, la compétition économique et militaire entre grandes puissances s'exerce dans tous les domaines, et plus particulièrement dans le « haut du spectre » technologique. L'élargissement du champ de la conflictualité, au cyber et au spatial notamment, oblige la France à innover et à développer de nouvelles capacités pour protéger sa population et ses intérêts.

La Loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025 porte à ce titre une double ambition : redonner dès à présent aux armées les moyens de remplir durablement leurs missions et préparer la défense de la France pour demain. La préparation opérationnelle des armées est renforcée afin de permettre aux forces de faire face, de manière plus complète et plus agile, à l'ensemble du spectre des menaces. La modernisation de l'outil militaire est accélérée et la dissuasion nucléaire est renouvelée dans la perspective de conflits de haute intensité.

L'ambition du ministère des Armées en matière de hautes technologies est portée par la Direction générale de l'armement (DGA), dont c'est le soixantième anniversaire cette année. Force d'expertise, d'essais et d'ingénierie, elle a pour mission d'équiper les armées de façon souveraine et de préparer le futur des systèmes de défense. Elle conduit la conception des systèmes de défense, les opérations d'armement et la structuration de l'industrie de défense. En fournissant une gamme d'équipements « haut du spectre », c'est-à-dire du meilleur niveau technologique, la DGA permet aux armées françaises d'opérer dans tous les milieux : terrestre, maritime, aérien, mais aussi spatial et numérique.

La consolidation de l'autonomie stratégique de la France contribue, de manière indissociable, à construire l'autonomie stratégique européenne. La priorité est donnée au renseignement, en particulier dans les domaines cyber et spatial. Elle est servie par la coopération européenne, tant industrielle qu'opérationnelle. L'Europe de la défense est ainsi relancée par le renforcement de sa Base industrielle et technologique de défense (BITD) et par la montée en puissance de la *Task force Takuba* déployée au Sahel.

Le ministère des Armées connaît aujourd'hui une transformation numérique et une modernisation en profondeur, qui lui permettront de disposer, pour les décennies à venir, d'outils innovants et connectés. L'innovation et la modernisation sont en effet au cœur de la stratégie française de défense, car la conservation d'un modèle d'armée complet et équilibré est essentielle pour maintenir la cohérence et la crédibilité des forces.



DES ARMÉES ENGAGÉES EN OPÉRATION SUR TOUS LES THÉÂTRES

Les opérations extérieures s'inscrivent dans le contrat opérationnel confié aux armées par le Président de la République dans le cadre de la fonction stratégique « intervention ». Appuyés par les composantes cyber et spatiale, 7 000 militaires sont déployés en opération pour défendre nos intérêts, protéger nos ressortissants ou honorer nos engagements internationaux.

Au premier plan des engagements des armées : la lutte contre la menace terroriste dans la bande sahélo-saharienne (*Barkhane* – 5 100 militaires sur l'année écoulée), et au Levant (*Chammal* – 600 militaires). Sous mandat des Nations unies, elles sont aussi engagées dans des opérations de stabilisation et de maintien de la paix, la principale étant l'opération *Daman* au Liban (700 militaires). Elles participent également aux opérations militaires de l'Union européenne (*Irini* pour faire respecter l'embargo sur les armes à destination de la Libye, et EUTM RCA et EUTM Mali pour aider respectivement à la reconstruction des forces armées en République centrafricaine et au Mali).

Enfin, grâce à leurs moyens navals et aériens, les armées contribuent à la souveraineté de la France, à la libre circulation dans les espaces internationaux et au respect du droit international (*Corymbe* sur la façade occidentale de l'Afrique, *Agénor* dans le golfe Arabo-Persique et le détroit d'Ormuz, etc.).



PRÉSENTATION DES AUTORITÉS MILITAIRES EN CHARGE DU DÉFILÉ

Le Gouverneur militaire de Paris (GMP) est historiquement chargé de la défense de Paris. Il détient aujourd'hui des missions à la fois opérationnelles et protocolaires. Le GMP coordonne les moyens militaires mis à la disposition de l'autorité civile, porte secours à la population en cas d'événement climatique grave (les crues de la Seine avec le Plan Neptune) et commande l'opération Sentinelle en Île-de-France qui est chargée, depuis 2015, de protéger les Franciliens de la menace terroriste. Par ailleurs, garant de la mémoire collective militaire et civile, il organise les commémorations qui ponctuent le calendrier mémoriel (8 Mai, 18 Juin, 11 Novembre) tout comme les hommages nationaux au cours desquels les honneurs funèbres militaires sont rendus aux hautes autorités de l'État, comme aux militaires morts pour la France. Le GMP participe également à l'accueil républicain des chefs d'État étrangers en voyage officiel et organise le défilé militaire annuel du 14 Juillet. Depuis le 31 juillet 2020, le Gouverneur militaire de Paris est le général de corps d'armée Christophe ABAD. Il est également Officier général de la zone de défense et de sécurité (OGZDS) de Paris et Commandant de zone terre Île-de-France (COMZT).

Sous l'autorité du Président de la République et du Gouvernement, et sous réserve des dispositions particulières relatives à la dissuasion, le Chef d'état-major des armées (CEMA) est responsable de l'emploi des forces et assure le commandement des opérations militaires. Il est le conseiller militaire du Gouvernement. Il est également responsable de l'organisation interarmées et de l'organisation générale des armées, de l'expression du besoin en matière de ressources humaines civiles et militaires des armées et des organismes interarmées, de la condition militaire et du moral des armées et organismes interarmées, de la définition du format d'ensemble des

armées et de leur cohérence capacitaire, de la préparation et de la mise en condition d'emploi des armées dont il définit les objectifs de leur préparation et contrôle leur aptitude à remplir leurs missions. Il est responsable du soutien des armées. À ce titre, il en fixe l'organisation générale et les objectifs. Dans le domaine du renseignement d'intérêt militaire, il assure la direction générale de la recherche et de l'exploitation du renseignement militaire et a autorité sur la direction du renseignement militaire. Il est enfin chargé des relations avec les armées étrangères et les structures militaires de l'Union européenne et de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord. Il a autorité sur les chefs d'état-major de chacune des trois armées, les commandants supérieurs dans les départements d'outre-mer, en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie, les commandants des forces françaises à l'étranger ainsi que leurs états-majors interarmées, et les officiers généraux de zone de défense (OGZD).

Le Général adjoint engagements (GAE) à l'Officier général de la zone de défense et de sécurité (OGZDS) de Paris est chargé de conduire les opérations militaires à Paris et en Île-de-France au nom du Gouverneur militaire de Paris, dont il est un adjoint. À ce titre, il coordonne les évolutions du dispositif Sentinelle en Île-de-France depuis son déploiement en 2015. Il pilote également le dialogue civilo-militaire, notamment avec la préfecture de police de Paris et les préfectures de Petite et Grande couronnes, et coordonne les travaux de planification pour la sécurité des Jeux olympiques et paralympiques de 2024. Le GAE commande chaque année le défilé à pied du 14 Juillet. Le Général adjoint engagements du Gouverneur militaire de Paris est le général de brigade Guillaume BAILLEUX DE MARISY, en poste depuis 2019



TABLEAU D'OUVERTURE : « CONCORDE NATIONALE »

Cette année, les festivités du 14 Juillet s'ouvrent sur un tableau énergique et optimiste intitulé « Concorde nationale ». Célébrant une France soudée derrière ses trois couleurs au sortir de la pandémie de Covid-19, cette animation met à l'honneur la résilience dont a fait preuve la Nation dans la crise qui l'a frappée si durement. La force de notre unité nous permettra de « gagner l'avenir ». C'est un 14 Juillet optimiste qu'introduit cette aubade.

Elle est donnée par la musique de la garde républicaine, appuyée par douze instrumentistes des fanfares de l'armée de Terre. Placée sous la direction du lieutenant-colonel Antoine LANGAGNE, chef de la musique de la garde républicaine, cette formation dynamique évoluera sur la place de la Concorde. Elle interprétera six morceaux issus du répertoire militaire, mettant en avant son populaire pupitre de tambours mais aussi le lustre des trompettes naturelles des fanfares.



DÉFILÉ DES AVIONS

Le défilé des avions du 14 Juillet comprend au total 73 appareils, qui effectuent leur vol dans l'axe La Défense – place Charles-de-Gaulle – place de la Concorde. 54 aéronefs représentent l'armée de l'Air et de l'Espace, 12 la Marine nationale, 3 la Sécurité civile et 4 la Direction générale de l'armement (DGA).

La Patrouille de France (PAF) ouvre traditionnellement le défilé aérien, qui s'articule en treize tableaux successifs. Unité ambassadrice de l'armée de l'Air et de l'Espace, elle survole l'avenue des Champs-Élysées en formation « Big Nine ». Les formations présentes illustrent ensuite les différentes missions permanentes de l'armée de l'Air et de l'Espace et de l'aéronautique navale : maîtriser l'espace aérien, agir en profondeur, dissuader, projeter et soutenir, renseigner et surveiller, former. Deux tableaux sont consacrés aux 80 ans des Forces aériennes françaises libres (FAFL) et aux 30 ans de l'opération *Daguet* (première guerre du Golfe). Le dernier tableau, dédié à la Sécurité civile, met en avant la Lutte contre les feux de forêt.

La DGA, qui a pour missions d'équiper les armées de façon souveraine, de préparer le futur des systèmes de défense, de promouvoir la coopération européenne et de soutenir les exportations, est mise à l'honneur cette année pour ses 60 ans avec un Mirage 2000B, deux Alphajet et un TBM 940.

QUELQUES CHIFFRES

Altitude

Environ 1000 pieds, soit 305 mètres.

Vitesse

Avions à réaction :

300 nœuds, soit environ 555 km/h.

Avions à hélices :

180 nœuds, soit environ 330 km/h.

Distances

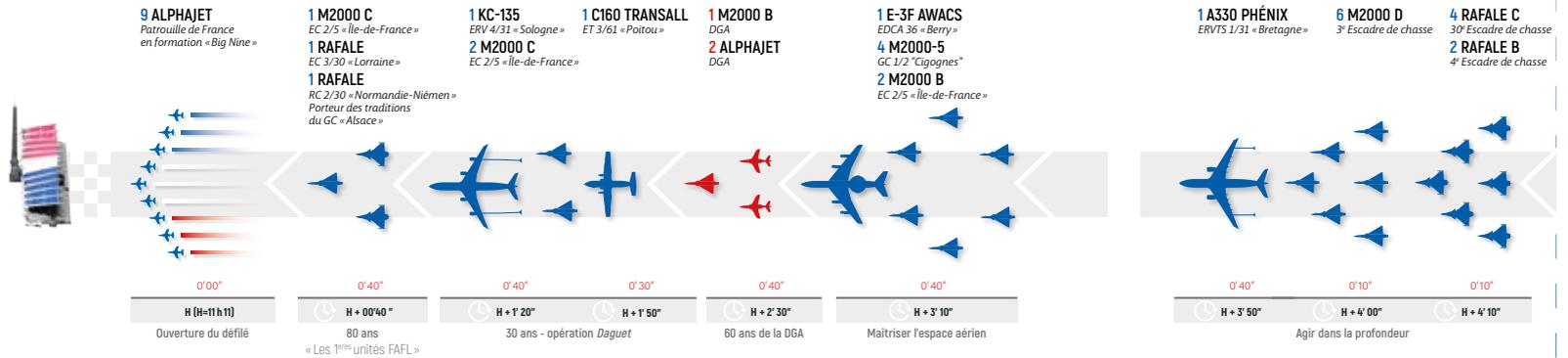
Entre les aéronefs : de 5 à 10 mètres environ.

Entre deux blocs avions : environ 6,2 km.

Distance du défilé : environ 7 km (de La Défense à la Concorde).

OUVERTURE DU DÉFILÉ

OUVERTURE



Armée de l'Air et de l'Espace

Marine nationale

Direction générale de l'armement

Sécurité civile

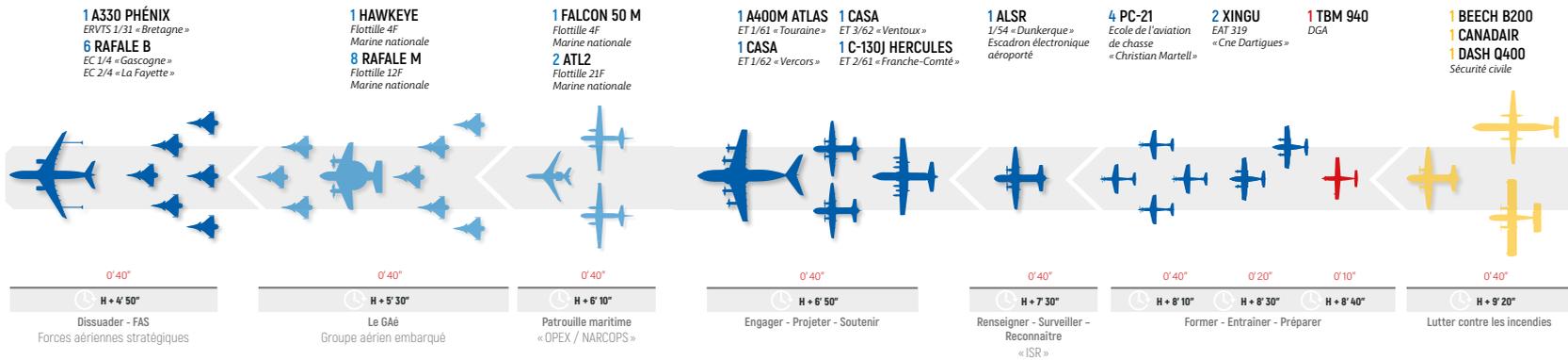
DGA: Direction générale de l'Armement

EAT: école d'aviation de transport

EC: escadron de chasse

EDCA: escadron de détection et de contrôle aéroportés

ERV: escadron de ravitaillement en vol



ERVTS: escadron de ravitaillement en vol et de transport stratégique
 ET: escadron de transport
 GC: groupe de chasse
 NARCOPS: missions de lutte contre les trafics illicites
 RC: régiment de chasse

CLÔTURE DU DÉFILÉ

PATROUILLE DE FRANCE

La Patrouille de France (PAF) de la base aérienne 701 de Salon-de-Provence ouvre chaque année le défilé militaire du 14 Juillet. Composée de neuf pilotes, l'unité ambassadrice de l'armée de l'Air et de l'Espace survole l'avenue des Champs-Élysées en formation « Big Nine ». Elle dessine sur son passage le drapeau tricolore grâce à un *pod* fumigène fixé sur les Alphajet, l'avion emblématique de la PAF.





80 ANS DES PREMIÈRES UNITÉS DES FORCES FRANÇAISES AÉRIENNES LIBRES

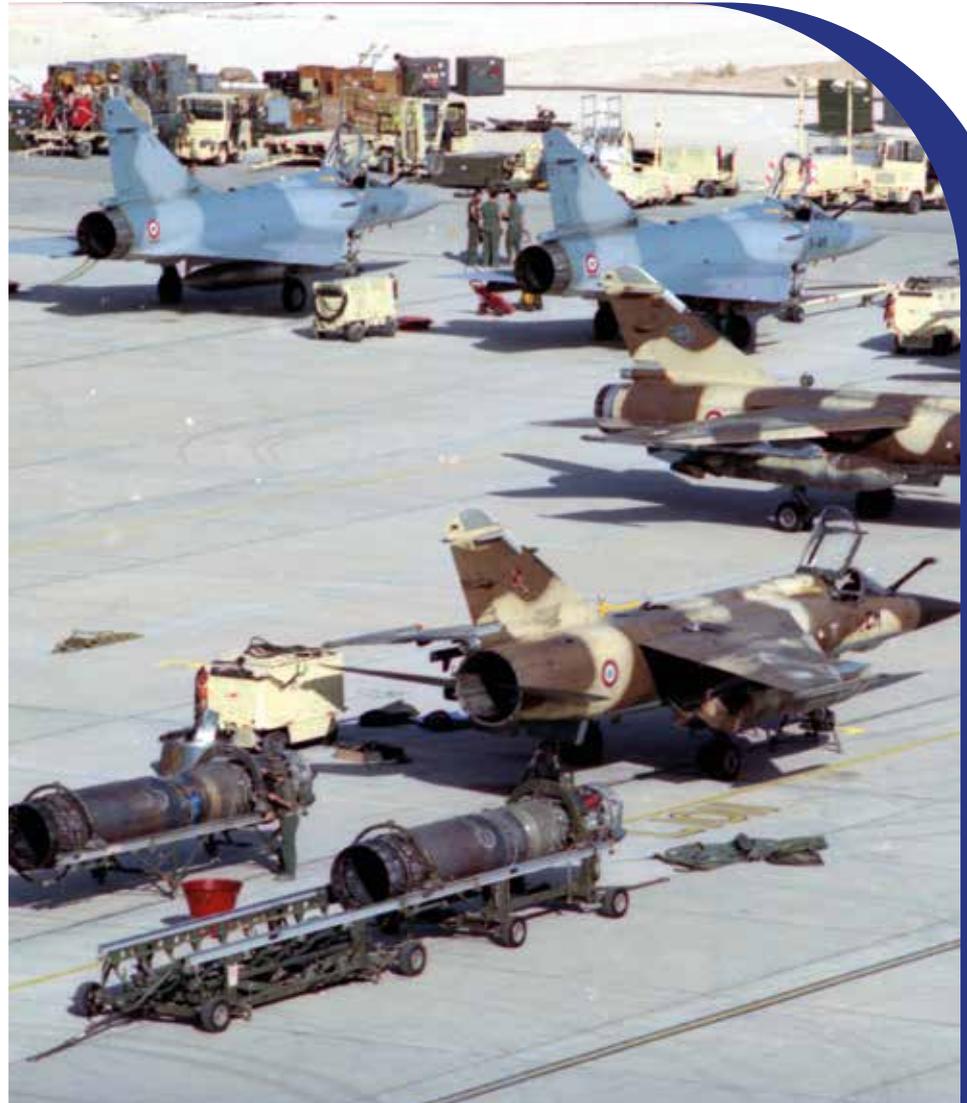
Les Forces aériennes françaises libres (FAFL) sont la composante aérienne militaire des forces armées mises en place par le général de Gaulle à Londres. Créées dès le mois de juillet 1940 pour mener des raids aériens en Afrique et participer à la Bataille d'Angleterre en septembre 1940, elles prennent part à la majeure partie des théâtres d'opération de la Seconde Guerre mondiale, tant en Europe qu'en Afrique. Acteur incontournable de la Résistance, cette unité historique a reçu la croix de la Libération dès 1941 pour son engagement au service de la liberté.

Un Mirage 2000C, de l'escadron de chasse 2/5 « Île-de-France » de la base aérienne 115 d'Orange-Caritat, un Rafale de l'escadron de chasse 3/30 « Lorraine » et un Rafale de l'escadron de chasse 2/30 « Normandie-Niemen » de la base aérienne 118 de Mont-de-Marsan survolent ensemble les Champs-Élysées pour commémorer les 80 ans de la création des premières unités des FAFL.

30 ANS DE L'OPÉRATION *DAGUET*

L'opération *Daguet* est le nom donné à la participation des forces armées françaises à la guerre du Golfe en 1990-1991. L'offensive, qui vise à libérer le Koweït envahi par l'Irak, réunit plus de 12 000 soldats français et près de 5 000 militaires américains. L'apogée de l'opération *Daguet* est marqué par l'opération *Tempête du désert* entre le 17 janvier et le 28 février 1991 : commençant par une vaste phase de bombardements aériens sur les territoires irakiens, elle se poursuit avec une grande offensive terrestre de cent heures à partir du 24 février 1991 et débouche *in fine* sur la résolution 687 du Conseil de sécurité des Nations unies d'avril 1991, qui met un terme à la guerre du Golfe.

Le tableau illustrant l'opération *Daguet* se compose d'un avion ravitailleur C135 de l'escadron de ravitaillement en vol 4/31 « Sologne » de la base aérienne 125 d'Istres, de 2 Mirage 2000 C, de l'escadron de chasse 2/5 « Île-de-France » de la base aérienne 115 d'Orange-Caritat et d'un avion C160 Transall de l'escadron de transport 3/61 « Poitou » de la BA 123 d'Orléans-Bricy.





60^E ANNIVERSAIRE DE LA DGA

Le 5 avril 1961, la Direction générale de l'armement (alors dénommée Délégation ministérielle pour l'armement) est créée par le général de Gaulle, Président de la République, pour construire une défense nationale indépendante fondée sur la force de dissuasion et garantir ainsi à la France son autonomie d'action et de décision. Depuis le Mirage IV, premier vecteur de la force stratégique française, jusqu'à la préparation de l'avenir avec la conception du Système de combat aérien du futur (SCAF), la DGA conduit dans tous les domaines des projets technologiques parmi les plus complexes pour assurer la supériorité opérationnelle des armées françaises et fournir un modèle d'armées complet.

En l'honneur de ces 60 ans d'aventure technologique et humaine, le tableau illustrant le 60^e anniversaire de la DGA dans le défilé des avions se compose d'un Mirage 2000 B501, avion banc d'essais de l'avion de combat Rafale, de deux Alphajet, avions bancs d'essais d'entraînement au combat, et d'un avion TBM 940 pour la formation des pilotes et le soutien aux essais. Tous ces aéronefs bancs d'essais sont issus du centre d'expertise et d'essais DGA Essais en vol à Istres et Cazaux.



La DGA au rendez-vous de ses missions depuis 60 ans.
For 60 years, the DGA has committed to its missions.

MAÎTRISER L'ESPACE AÉRIEN

La Posture permanente de sûreté aérienne (PPS-A), aussi appelée « police du ciel », est une mission permanente et prioritaire de l'armée de l'Air et de l'Espace.

Son objectif consiste à faire respecter la souveraineté nationale dans l'espace aérien français, en assurant la défense du territoire et la sauvegarde des installations hautement sensibles. L'armée de l'Air et de l'Espace assure également à ce titre l'assistance en vol au profit des aéronefs en difficulté.

Cette mission mobilise en permanence un vaste dispositif, composé notamment de radars, de centres de détection et de contrôle, d'aéronefs (avions de chasse et hélicoptères) prêts à décoller à tout moment, ainsi que d'Awacs E-3F (avion radar) et d'avions ravitailleurs en alerte.

Un Awacs de l'escadron de détection et de commandement aéroporté 36 « Berry » de la base aérienne 702 d'Avord, 4 Mirage 2000-5 de l'escadron de chasse 1/2 « Cigognes » de la base aérienne 116 de Luxeuil et 2 Mirage 2000B de l'escadron de chasse 2/5 « Île-de-France » de la base aérienne 115 d'Orange-Caritat défilent ensemble pour illustrer cette « police du ciel ».





AGIR DANS LA PROFONDEUR

Vecteurs stratégiques par l'allonge et la permanence en vol qu'ils permettent à l'aviation de chasse, les avions ravitailleurs C-135 de l'armée de l'Air et de l'Espace sont progressivement remplacés par les A330 Phénix. Ceux-ci assurent le ravitaillement en vol des avions de chasse, de transport ou encore de contrôle et de détection français et étrangers.

Ils peuvent également être aménagés pour accueillir un module de réanimation « Morphée » permettant de réaliser des évacuations médicales. L'A330 Phénix a notamment permis l'évacuation de 36 patients lors de la première vague de la Covid-19.

Associés aux Mirage 2000 D, dont la Rénovation à mi-vie (RMV) prolonge leur utilisation au-delà de 2030 en améliorant leurs capacités opérationnelles (nouveaux armements, emports étendus, fonctions d'aide à la décision) et aux Rafale, ils peuvent ensemble agir loin, vite et fort, en dépassant l'allonge des missions habituelles pour agir dans la profondeur.

Un A330 Phénix, six Mirage 2000 D RMV de la 3^e escadre de chasse, quatre Rafale C de la 30^e escadre de chasse et deux Rafale B de la 4^e escadre de chasse illustrent ce tableau.

DISSUADER - FORCES AÉRIENNES STRATÉGIQUES

Les Forces aériennes stratégiques (FAS) assurent depuis 1964 la permanence opérationnelle de la composante aéroportée de la dissuasion nucléaire française. Fondamentale et ininterrompue, cette mission de l'armée de l'Air et de l'Espace assure la liberté d'appréciation, de décision et d'action du pays dans l'exercice de ses responsabilités internationales; et plus largement, la protection des intérêts vitaux de la Nation. La composante aéroportée participe pleinement à la crédibilité de notre dissuasion nucléaire. Tout en respectant le contrat de la posture nucléaire, les FAS interviennent sur l'ensemble du spectre des missions conventionnelles, par exemple sur des missions offensives dans la profondeur, réalisées à travers des raids de longue durée, garantis par la capacité de ravitaillement.

Le bloc qui défile est constitué d'un avion ravitailleur A330 Phénix dde l'escadron de ravitaillement et de transport stratégique 1/31 «Bretagne» de la base aérienne 125 d'Istres et de 6 Rafale B (Biplace) de la 4^e escadre de chasse de la base aérienne 113 de Saint-Dizier. Ces aéronefs illustrent la modernisation de la composante aéroportée nucléaire.





GROUPE AÉRIEN EMBARQUÉ

Élément à part entière du Groupe aéronaval (GAN), le Groupe aérien embarqué (GAé) est le fer de lance du porte-avions nucléaire *Charles de Gaulle*. Le GAé est l'outil majeur de la projection de puissance du GAN, mais aussi l'un des garants de la maîtrise des espaces aéromaritimes. Avec la Force aéronavale nucléaire, il participe à la dissuasion nucléaire.

Les Rafale Marine, au standard F3R, réalisent des missions de projection de puissance (vers la terre ou en mer), de défense aérienne et de reconnaissance (renseignement). Ces avions de combat polyvalents et à la pointe de la technologie disposent d'un long rayon d'action autour du porte-avions, leur permettant d'agir en toute autonomie.

Les E-2C Hawkeye, seuls avions de guet aérien embarqués, assurent quant à eux des missions de détection et de commandement.

PATROUILLE MARITIME

La Patrouille maritime (PATMAR) et la Surveillance maritime (SURMAR) sont deux des missions de la Force de l'aéronautique navale. La Marine nationale en présente deux appareils dans le défilé aérien :

- L'Atlantique 2 est un avion de patrouille et de surveillance maritime basé à terre, qui assure des missions de renseignement en haute mer et au-dessus de la terre et de lutte anti-sous-marine. Il peut, en outre, participer à des missions de projection de puissance et délivrer une puissance de feu sur des objectifs terrestres. L'Atlantique 2 au standard 6 de la Flottille 21F a subi une modernisation majeure de son système de combat. Il est ainsi équipé d'un nouveau radar utilisant les dernières technologies issues du radar à antenne active du Rafale.
- Le Falcon 50M de la Flottille 24F est essentiel à la défense maritime du territoire, surveillant les approches maritimes et employé pour la lutte contre les pollutions maritimes et les trafics illicites. Il contribue également au sauvetage en mer, qui permet à la Marine de sauver 300 personnes par an.

Tous deux sont basés à Lann-Bihoué (Morbihan) et ont vocation à être déployés en opération.





ENGAGER - PROJETER - SOUTENIR

Aux côtés de ses frères d'armes, l'armée de l'Air et de l'Espace est déployée depuis 2014 dans les opérations *Barkhane* et *Chammal*, respectivement au Sahel et au Levant, et contribue à produire des effets militaires contre les positions de Daech et des Groupes armés terroristes (GAT). Ces opérations reposent sur une stratégie de soutien aux forces armées des pays partenaires.

Les aéronefs de transport d'assaut offrent à l'armée de l'Air et de l'Espace des capacités de projection essentielles à la conduite des missions tant stratégiques que tactiques, quels que soient le niveau de complexité et le type de mission (transport, logistique, intervention sanitaire, etc.).

Indispensables au succès des opérations modernes, ils sont ici représentés par un A400M Atlas de la 61^e escadre de transport, un KC-130-J ou H de la 62^e escadre de transport de la base aérienne 123 d'Orléans, et deux Casa de la 62^e escadre de transport de la base aérienne 105 d'Évreux.

RENSEIGNER - SURVEILLER - RECONNAÎTRE

Le 31 juillet 2020, l'armée de l'Air et de l'Espace a accueilli dans ses forces le premier des deux Avions légers de surveillance et de reconnaissance (ALSR) commandés en juin 2016 aux sociétés Sabena Technics et Thales. Le système ALSR est composé d'un avion Beechcraft King Air 350 et de différents équipements pour effectuer des missions de renseignement, de reconnaissance et de surveillance. L'ALSR est capable d'effectuer des missions de renseignement avec une faible empreinte logistique et une grande facilité de déploiement.

Les ALSR sont mis en œuvre au profit du renseignement militaire français. Ils sont complémentaires des autres moyens de renseignement présents sur les théâtres d'opération extérieure (drones, Rafale, Awacs E3-F, etc.). La Loi de programmation militaire 2019-2025 prévoit un parc de huit ALSR à l'horizon 2030.

Deux ALSR participent au défilé.





FORMER - ENTRAÎNER - PRÉPARER

Dès le début de leur carrière, les aviateurs bénéficient d'une formation et d'un entraînement d'excellence leur assurant une intégration rapide en unité opérationnelle pour réaliser des missions exigeant à la fois réactivité et endurance.

Les deux Pilatus PC-21 de l'École de pilotage de l'armée de l'Air (EPAA) de la base aérienne 709 de Cognac et les deux Xingu de l'École d'aviation de transport (EAT) de la base aérienne d'Avord illustrent ici plus particulièrement la formation des pilotes de chasse et la modernisation de cette filière.

Reçu par l'armée de l'Air et de l'Espace en août 2018, le Pilatus PC-21 est le nouvel avion d'instruction des équipages de chasse. Par ses qualités aéronautiques et son système avionique avancé, il propose un environnement proche d'un avion de combat de dernière génération tel que le Rafale. Il est également associé à un dispositif de formation au sol incluant des simulateurs modernes.

Deux Pilatus PC-21 et deux Xingu participent au défilé.

SÉCURITÉ CIVILE : LUTTER CONTRE LES FEUX DE FORÊT

Trois aéronefs constituent le bloc aéroporté de la Sécurité civile : le Canadair, le Dash et le Beechcraft. Ces appareils sont utilisés pour combattre les feux de forêt, mais également pour le transport du personnel et du fret lors des missions en France et à l'international.

Utilisé pour l'attaque directe des feux de forêt, le Canadair CL415 est un avion amphibie qui peut effectuer 14 largages par heure. Ces 20 dernières années, les Canadair ont effectué 32 000 heures de vol sur feu.

Le Dash 8 Q400 est un avion de ligne qui se transforme en aéronef bombardier d'eau. Il assure également le « guet aérien armé » et des missions de transport de personnel et de matériel en France et en Europe.

Le Beechcraft 200 Super King Air complète ce dispositif. Cet avion bi-turbopropulseur permet le transport de passagers et de fret. C'est une « tour de contrôle mobile » qui facilite la coordination et le commandement des opérations aériennes lors des feux de forêt.

En 2020, les moyens aériens ont réalisé 5 083 heures de vol dont 1 700 heures sur feu et 3 500 largages.







SOMMAIRE DES TROUPES À PIED

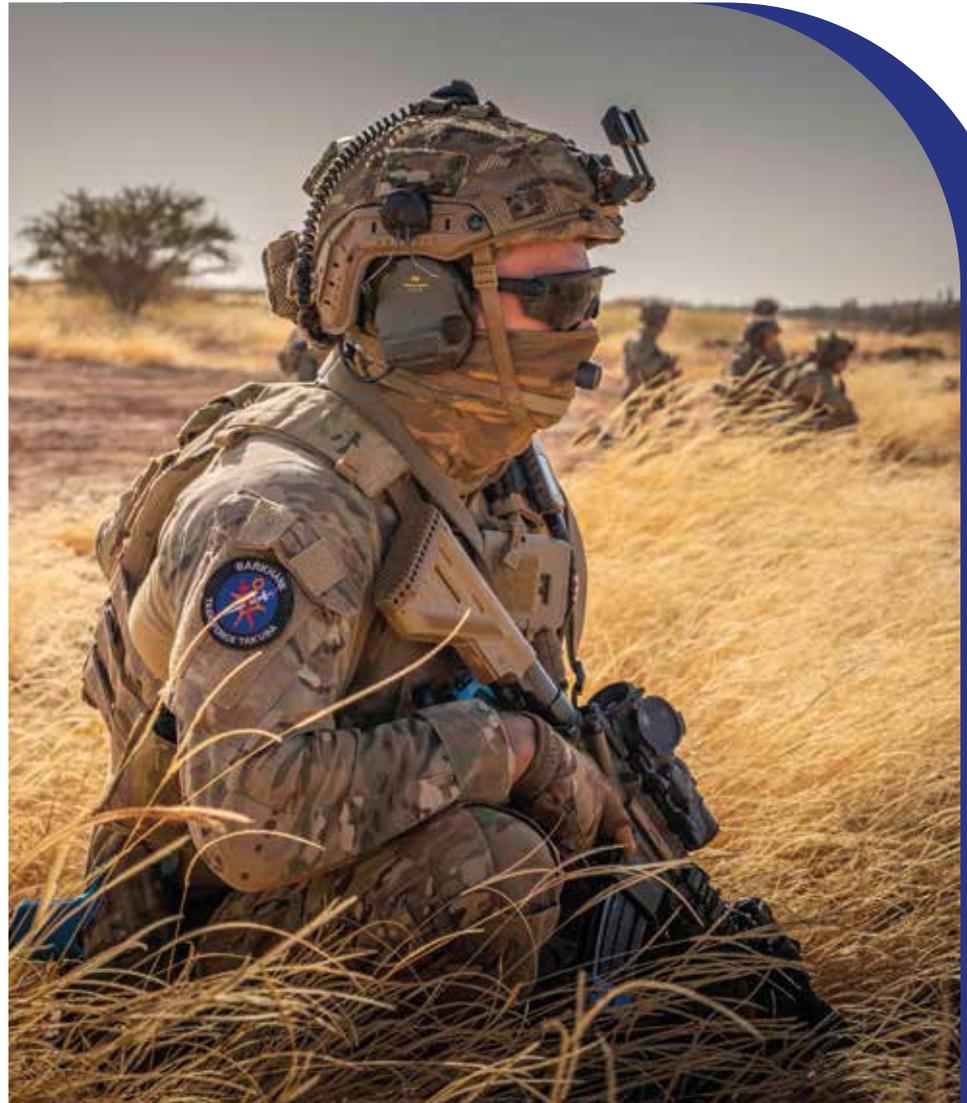
| | | | |
|--|----|--|----|
| <i>Task Force Takuba</i> | 40 | Formations militaires de la Sécurité civile | 63 |
| École polytechnique | 41 | Brigade de sapeurs-pompiers de Paris | 64 |
| École des officiers de la Gendarmerie nationale | 42 | Bâtiment de commandement et de ravitaillement <i>Var</i> | 65 |
| École spéciale militaire de Saint-Cyr | 43 | Sous-marins nucléaires d'attaque <i>Émeraude</i> et <i>Suffren</i> | 66 |
| École militaire interarmes | 44 | Base d'aéronautique navale de Lann-Bihoué | 67 |
| École militaire des aspirants de Coëtquidan | 45 | Fusiliers marins..... | 68 |
| École navale..... | 46 | Base aérienne 118 | 69 |
| École de l'Air..... | 47 | Commandement de l'espace | 70 |
| École nationale supérieure de techniques avancées Bretagne | 48 | Mission <i>Skyros</i> | 71 |
| Écoles des commissaires des armées | 49 | Service du commissariat des armées | 72 |
| Écoles du service de santé des armées..... | 50 | Service interarmées des munitions | 73 |
| École de gendarmerie de Châteaulin..... | 51 | Lutte contre la Covid-19 | 74 |
| École nationale des sous-officiers d'active | 52 | Le drapeau de la Police nationale..... | 75 |
| École de maîtrise..... | 53 | École nationale supérieure de la Police | 76 |
| École de formation des sous-officiers de l'armée de l'Air | 54 | Écoles nationales de police de Saint-Malo et Rouen-Oissel..... | 77 |
| École des mousses..... | 55 | École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers ... | 78 |
| 1 ^{er} et 2 ^e régiments d'infanterie de la garde républicaine..... | 56 | Bataillon des sapeurs-pompiers de France | 79 |
| Héros du quotidien | 57 | Administration pénitentiaire | 80 |
| Régiment de marche du Tchad..... | 58 | Douane française | 81 |
| 31 ^e régiment du génie | 59 | Police municipale de Nice..... | 82 |
| 68 ^e régiment d'artillerie d'Afrique | 60 | Pionniers du 1 ^{er} régiment étranger..... | 83 |
| 3 ^e régiment du matériel..... | 61 | Musique de la Légion étrangère | 84 |
| Service militaire adapté | 62 | 1 ^{er} régiment étranger de cavalerie | 85 |

TASK FORCE TAKUBA

La *Task force* (TF) Takuba, créée en mars 2020, a pour mission de conseiller, d'assister et d'accompagner au combat les unités conventionnelles maliennes dans la lutte contre le terrorisme, jusqu'à ce qu'elles soient en mesure de réaliser leur mission de contrôle de la région du Liptako en toute autonomie.

Principalement basée à Ménaka et Gao, la TF Takuba est intégrée à l'opération *Barkhane* et est constituée de forces spéciales et conventionnelles de huit pays européens : Belgique, Estonie, France, Italie, Pays-Bas, Portugal, République tchèque et Suède. Ayant atteint sa pleine capacité opérationnelle en avril 2021, elle mène des opérations dans le Liptako malien pour y réduire la menace terroriste et permettre le retour progressif de l'État malien dans cette région.

Composée de près de 600 militaires dont la moitié de Français, la TF Takuba comprend un PC multinational, deux Task group (TG) et une force de réaction rapide hélicoptérée. Elle coopère principalement avec les Unités légères de reconnaissance et d'intervention (ULRI) des FAMA. Le Danemark et la Roumanie rejoindront la TF Takuba. Plusieurs autres pays européens étudient une participation. De nouvelles capacités, parmi lesquelles l'évacuation médicale aérienne, doivent prochainement être apportées.





ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Fondée en 1794, l'École polytechnique est porteuse depuis ses origines d'une tradition d'excellence scientifique et d'engagement au service de l'intérêt général. Militarisée par Napoléon en 1804, l'École surnommée « l'X » lui doit sa devise, « Pour la patrie, les sciences et la gloire », ainsi que son drapeau. Tous les élèves de 1^{re} année du cycle ingénieur polytechnicien de l'X suivent une période de formation humaine militaire ou civile qui contribue à développer l'esprit de défense, le sens du service et la capacité de résilience.

L'École polytechnique associe recherche, enseignement et innovation au meilleur niveau scientifique et technologique. Largement internationalisée (41 % de ses étudiants, 40 % de son corps enseignant), l'X accueille des élèves internationaux dans les rangs des défilants depuis de nombreuses années, illustrant ainsi la cohésion de toute une promotion et la fierté des élèves à porter les valeurs de l'École quelle que soit leur origine.

À travers son offre de formation variée, l'X forme des décideurs à forte culture scientifique pluridisciplinaire. L'École polytechnique est également membre fondateur de l'Institut polytechnique de Paris. Le bloc défilant est composé de 260 personnes incluant le chef de corps, la garde au drapeau (six élèves), le commandant de la promotion X2020, 12 cadres et 240 élèves.

ÉCOLE DES OFFICIERS DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Créée en 1918 à Versailles, l'École des officiers de la Gendarmerie nationale (EOGN) est aujourd'hui implantée à Melun et a pour devise « Des chefs pour votre défense et votre sécurité ». L'EOGN assure la formation des cadres dirigeants de la Gendarmerie nationale au commandement opérationnel et à l'exercice des responsabilités, et les accompagne tout au long de leur carrière.

Inscrite dans la modernité, l'EOGN propose des enseignements professionnels fondés sur la pratique et les mises en situation, et s'appuie pour cela notamment sur des outils numériques tels que le Centre d'entraînement et de simulation au commandement opérationnel (CESCO).

La formation militaire, tactique et professionnelle dispensée par des officiers-professeurs est enrichie par la transmission de savoir-être dans le cadre d'un parcours amenant les officiers à réfléchir sur le sens de leur engagement.

Le bloc défilant est composé du commandant des troupes, de la garde au drapeau, du commandant du 2^e groupement, de six cadres et de 100 élèves officiers de recrutement divers (officiers de gendarmerie de recrutement semi-direct, universitaire, sur titres, officiers du corps technique et administratif, élèves-officiers des pays amis).





ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE DE SAINT-CYR

L'École spéciale militaire de Saint-Cyr, l'une des trois écoles de l'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan, a été fondée le 28 janvier 1802 à Fontainebleau par le Premier consul. Elle a ensuite été transférée à Saint-Cyr en 1808 puis au camp de Coëtquidan par le général de Lattre en 1945. Sa devise est « Ils s'instruisent pour vaincre ».

Grande école d'enseignement supérieur, elle assure la formation initiale des officiers issus de recrutement direct et a pour mission de former les jeunes officiers à devenir des décideurs et meneurs d'hommes.

Pendant trois ans, ces futurs officiers reçoivent un enseignement académique pluridisciplinaire de haut niveau et suivent de nombreux stages d'aguerrissement. Les officiers-élèves y développent leur personnalité, leur culture générale, leur sens des valeurs, leur aptitude au commandement et leurs compétences professionnelles. La dimension internationale qu'exigent les engagements opérationnels est prise en compte et se concrétise par un semestre à l'étranger.

Le diplôme de Saint-Cyr confère le grade de master. Les élèves-officiers de la filière « sciences de l'ingénieur » se voient décerner le titre d'ingénieur.

ÉCOLE MILITAIRE INTERARMES

L'École militaire interarmes (EMIA) est l'une des trois écoles de l'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan. La première école militaire interarmes est créée en 1942 à Cherchell en Algérie, aux côtés des Cadets de la France libre. En 1945, l'école rejoint l'École spéciale militaire sur le site de Coëtquidan pour y former l'École spéciale militaire interarmes et, en 1961, le général de Gaulle redonne à chaque école son fonctionnement propre. Sa devise est « Le travail pour loi, l'honneur comme guide ».

L'EMIA assure la formation initiale des officiers de l'armée de Terre recrutés par la voie interne dans le corps des sous-officiers et des engagés volontaires de l'armée de Terre : elle est unique en Europe par la diversité des origines sociales et des parcours professionnels de ses jeunes officiers.

Ceux-ci reçoivent pendant deux ans un enseignement académique et militaire dont l'esprit est marqué par la référence permanente à la spécificité du métier de soldat, l'ouverture à la société civile et la prise en compte de la dimension internationale exigée par les engagements militaires de la France. La formation est sanctionnée par l'obtention du grade universitaire de licence.





ÉCOLE MILITAIRE DES ASPIRANTS DE COËTQUIDAN

L'École militaire des aspirants de Coëtquidan (EMAC), créée en 2021, est l'une des trois écoles de l'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan et assure la formation initiale des officiers sous contrat et des officiers de réserve de l'armée de Terre.

Sélectionnés sur titres, ces élèves suivent une formation essentiellement pluridisciplinaire d'un an avant de rejoindre les écoles d'application des différentes fonctions opérationnelles puis les régiments de l'armée de Terre.

La scolarité est sanctionnée par un mastère spécialisé « commandement et *leadership* » nouvellement créé venant ainsi reconnaître la qualité de la formation dispensée.

L'EMAC assure également la formation initiale des futurs officiers spécialistes (juristes, ressources humaines, budget-finances, etc.) et pilotes de l'armée de Terre sur une durée de quatre mois.

Cette nouvelle école s'inscrit dans un double héritage : celui du bataillon d'élèves officiers de réserve, rattaché à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr à l'issue de la Grande Guerre, et celui de l'École des élèves aspirants de Cherchell (Algérie) qui assura la formation d'officiers issus d'horizons très divers durant la Seconde Guerre mondiale.

ÉCOLE NAVALE

Grande école militaire de la mer, l'École navale assure la formation initiale de tous les officiers de la Marine nationale et la formation des marins aux spécialités nautiques (navigateur-timonier, manœuvrier et guetteur sémaphorique). Elle participe également à la formation des administrateurs de la mer (commissariat des armées, gendarmerie, affaires maritimes, douanes) et propose des formations aux étudiants civils (énergies renouvelables, cyberdéfense, ingénierie navale, *leadership* et bientôt maintenance des navires).

La mission de cette école est de générer les compétences de haut niveau dont la Marine nationale a besoin. Ses bâtiments, fortement automatisés, sont mis en œuvre par des équipages optimisés qui font preuve de polyvalence. L'École navale participe à la recherche et se place au centre des grands enjeux maritimes d'aujourd'hui et de demain.

Chaque année, plus de 2000 élèves dont 900 officiers élèves y sont formés. Pour assurer ces formations, l'École navale bénéficie d'atouts majeurs comme son institut de recherche, l'IRENav. Toutes ces structures lui permettent de développer des compétences uniques, notamment mises en l'œuvre lors de la mission *Jeanne d'Arc*, école d'application en mer des « bordaches » qui conclut leur cursus lors d'un véritable déploiement opérationnel de longue durée.





ÉCOLE DE L'AIR

Créée en 1935 à Versailles, l'École de l'Air est aujourd'hui implantée sur la base aérienne 701 de Salon-de-Provence et a pour devise « Faire face ».

Elle forme tous les officiers de l'armée de l'Air et de l'Espace par une combinaison d'apprentissages théoriques pluridisciplinaires et de mises en situation concrètes qui leur permettront de disposer des compétences techniques propres aux milieux aéronautique et spatial et des qualités humaines nécessaires pour faire face à l'ensemble des situations qu'ils rencontreront au cours de leur carrière, en opération comme à tous les niveaux de responsabilité.

Dès les années 1960, l'École de l'Air a donné une orientation internationale à la formation de ses officiers amenés à travailler régulièrement avec des militaires étrangers au cours de leur carrière. Connectée et innovante, elle met en adéquation ses cursus de formation professionnelle avec l'évolution des technologies.

Les élèves de première année ont repris le compagnonnage de l'Escadrille française de chasse n° 1 depuis 2019. 80 ans après leurs aînés des Forces aériennes françaises libres, ces officiers, animés par les mêmes valeurs, portent la fourragère noire et verte, aux couleurs de la croix de la Libération.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE TECHNIQUES AVANCÉES BRETAGNE

Localisée à Brest, l'ENSTA Bretagne est une grande école d'ingénieurs sous la tutelle de la Direction générale de l'armement (DGA) qui forme notamment pour elle les Ingénieurs des études et techniques de l'armement (IETA).

Participant pour la première fois au défilé militaire du 14 Juillet, l'ENSTA Bretagne célèbre en 2021 les 50 ans de sa création, tout en s'appuyant sur 200 ans d'histoire; elle est en effet héritière de formations techniques internes aux armées qui existent depuis 1819, dont les établissements ont été réunis en une seule école en 1971.

Les formations couvrent dix domaines d'expertise, avec pour certains une offre unique en France. Toutes intéressent à la fois le monde civil et celui de la défense. ENSTA Bretagne est la première école d'ingénieurs française pour la formation en sciences et technologies marines.

Les IETA bénéficient d'une année de formation en plus, l'année « 0 » de formation humaine et militaire, au sein des armées. Les quatre années de formation sont rémunérées et l'ingénieur militaire (IETA) s'engage à servir le ministère des Armées pendant au moins six ans après la sortie de l'école.





ÉCOLE DES COMMISSAIRES DES ARMÉES

L'École des commissaires des armées (ECA) est née en 2013 de la fusion des écoles de formation des commissaires et des officiers des corps techniques et administratifs. Implantée sur la base aérienne 701 « Général Pineau » à Salon-de-Provence, sa devise est « Former pour transformer ». Après un recrutement sur concours, les officiers sont formés pendant deux ans aux fonctions d'administration générale et de soutien commun au profit des forces et des services.

Des élèves de l'ECA ont participé à l'opération *Résilience* en 2020, en venant en renfort des hôpitaux militaires. Ils ont participé à l'accueil du personnel du porte-avions *Charles de Gaulle* à Toulon et ont effectué des missions de soutien dans les groupements de soutien et à la direction centrale du Service du commissariat des armées.

Le bloc défilant de l'ECA est constitué de 45 officiers : 42 élèves de la promotion « Croix de Lorraine », parmi lesquels on retrouve deux élèves étrangers en provenance de Guinée et de Côte d'Ivoire, et trois cadres de l'école.

ÉCOLES DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES

L'École du Val-de-Grâce et les Écoles militaires de santé de Lyon-Bron ont été créées respectivement en 2005 et 2008. Implantées respectivement à Paris et à Lyon-Bron, leur devise est « Pour la patrie et l'humanité ». Complémentaires, elles dispensent une formation universitaire et militaire très intensive: six ans de tronc commun à l'École de santé des armées, puis trois ans pour les internes de médecine générale et six pour les internes de médecine spécialisée à l'École du Val-de-Grâce et en Hôpital d'instruction des armées; six ans pour les élèves-pharmaciens. Les élèves infirmiers, eux, suivent une formation de trois ans.

Les élèves médecins et infirmiers sont engagés dans l'opération Résilience : accompagnés par des personnels soignants militaires de l'Hôpital d'instruction des armées Desgenettes et de la médecine des forces, ils administrent des doses de vaccin contre la Covid-19 dans le centre militaire de vaccination ayant ouvert sur le site des Écoles militaires de santé de Lyon-Bron en mai 2021. Les élèves internes ont dans le cadre de leurs formations et de leurs affectations contribué à la prise en charge de patients et à la mobilisation du service sur la vaccination.

Le bloc défilant des Écoles du service de santé des armées est composé de 108 élèves praticiens et de 48 élèves infirmiers.





ÉCOLE DE GENDARMERIE DE CHÂTEAULIN

Créée le 1^{er} juillet 1999 au sein de la caserne de la « Tour d'Auvergne » à la dissolution du 41^e régiment d'infanterie, l'École de gendarmerie de Châteaulin a pour devise « En tout temps, en avant ». L'école assure toutes les fonctions de la formation initiale de ses élèves. Les objectifs sont de leur faire acquérir le savoir-être et le savoir-faire nécessaires aux primo-engagés pour agir en sécurité et dans le cadre légal.

La Gendarmerie nationale forme ses recrues pour qu'ils deviennent des acteurs de la sécurité au service de la population. La formation se déroule en trois périodes successives : « le militaire des forces armées », phase de formation militaire générale et instruction tactique ; « le soldat de la loi », phase qui ancre l'élève dans le métier de police à statut militaire ; « l'acteur de la sécurité des territoires et des flux », phase qui replace l'élève au cœur de la vie de la cité au service de ses concitoyens.

ÉCOLE NATIONALE DES SOUS-OFFICIERS D'ACTIVE

Créée en 1963 et implantée à Saint-Maixent, l'École nationale des sous-officiers d'active (ENSOA) est la « maison mère » des sous-officiers de l'armée de Terre. La principale mission de l'ENSOA est de former des jeunes de 18 à 30 ans pour en faire les chefs de contact dont l'armée de Terre a besoin, au profit des unités d'active comme de celles de réserve. Pour ce faire :

- la formation générale de 1^{er} niveau (FG1), ou formation initiale, a pour but de faire acquérir au futur sous-officier les compétences et l'aptitude pour commander, instruire et éduquer un groupe d'une dizaine d'hommes. Elle dure huit mois pour les engagés volontaires sous-officiers et quatre mois pour les élèves sous-officiers ;
- la formation générale de 2^e niveau (FG2), composée d'une période d'enseignement à distance de cinq mois suivi d'un stage de perfectionnement de trois semaines, donne aux sous-officiers plus anciens les connaissances théoriques, les méthodes de réflexion et les outils d'aide à la décision nécessaires pour remplir les fonctions de chef d'une trentaine d'hommes (chef de section).





ÉCOLE DE MAISTRANCE

Créée en 1933, l'École de maistrance assure la formation initiale des officiers marins (sous-officiers) de la Marine nationale. Basée au Centre d'instruction naval de Brest, avec une antenne à Saint-Mandrier (Var), elle forme des jeunes diplômés de niveau bac à bac+3, dont la moyenne d'âge s'élève à 21 ans. Au cœur des équipages, entre les officiers et les quartiers-maîtres et matelots, les officiers marins constituent l'ossature de la Marine. Leurs compétences et savoir-faire sont essentiels à l'efficacité opérationnelle de leur unité au quotidien.

« Maistrance » assure une formation militaire, maritime et académique: elle transmet des savoir-faire élémentaires et le savoir-être de l'officier marinier, en faisant naître et en développant l'esprit d'équipage et le sens des responsabilités.

Après leur formation initiale de quatre mois, les *maistranciers* entrent dans leurs écoles de spécialité (26 domaines possibles) et y acquièrent une compétence technique dans le métier de leur choix. Chaque année, les trois sessions accueillies sont regroupées au sein d'une seule promotion annuelle. Depuis septembre 2021, plus de 1100 jeunes ont été formés.

ÉCOLE DE FORMATION DES SOUS-OFFICIERS DE L'ARMÉE DE L'AIR

Implantée à Rochefort depuis sa création en 1932, l'École de formation des sous-officiers de l'armée de l'Air est le pôle unique de formation à la maintenance aéronautique des armées. Elle a pour mission de fournir en permanence aux forces des spécialistes compétents, formés au juste besoin à chaque phase de leur carrière. Elle forme ainsi plus de 6000 élèves et stagiaires par an. Elle assure également la formation militaire de tous les sous-officiers de l'armée de l'Air et de l'Espace, s'attachant à développer les valeurs de respect, d'intégrité, de service et d'excellence.

Après avoir effectué quatre mois de formation militaire, les jeunes élèves sont orientés vers des écoles de spécialisation professionnelle. Plus de 60 % d'entre eux restent à Rochefort pour effectuer leur formation professionnelle dans dix spécialités différentes, à dominante technique.

16 élèves sous-officiers sont actuellement engagés au pôle militaire de vaccination à Mérignac, dans le cadre de l'opération *Résilience*. L'École a également déployé 27 aviateurs, dont deux élèves, en opération extérieure, et 34 autres, dont deux élèves, en opération intérieure.





ÉCOLE DES MOUSSES

Créée en 1856, l'École des mousses a été fermée en 1988 avant de rouvrir en 2009 dans le cadre du plan « Égalité des chances ». Elle a pour mission de former des jeunes femmes et hommes de 16 à 18 ans sans condition de diplôme mais ayant un savoir-être développé, une motivation affermie et l'envie de s'engager tôt à devenir matelots pour la Marine nationale. Grâce à des moyens et à des méthodes adaptés, elle fait de ses élèves des opérateurs de qualité, indispensables à la Marine nationale.

L'École des mousses assure la formation militaire, maritime et académique des élèves, dans des classes aux effectifs réduits. Les moteurs de la pédagogie sont l'esprit d'équipage et la mise en application immédiate des notions théoriques. Au terme de cette formation et sous réserve d'obtention du brevet mousse, les élèves rejoignent une unité opérationnelle et sont intégrés à un équipage.

Depuis 2009, plus de 2 300 mousses ont rejoint la Marine nationale. 80 % ont signé un contrat d'engagement de quatre ans à l'issue de leur scolarité.

1^{ER} ET 2^E RÉGIMENTS D'INFANTRIE DE LA GARDE RÉPUBLICAINE

Tous deux créés en 1978, le 1^{er} régiment d'infanterie de la garde républicaine et le 2^e régiment d'infanterie de la garde républicaine sont respectivement implantés dans les casernes « Rathelot » à Nanterre et « Rose » à Dugny ; et « Kellermann » à Paris.

Le 1^{er} régiment d'infanterie est chargé des missions de sécurité liées au palais de l'Élysée et à la Présidence de la République. Il comprend les compagnies de sécurité et d'honneur qui renforcent l'Élysée au quotidien, la compagnie de sécurité de la Présidence de la République, l'escadron motocycliste (escorte présidentielle) et la Musique de la garde républicaine, chargée du protocole musical.

Seule force armée habilitée à pénétrer dans les enceintes parlementaires, le 2^e régiment d'infanterie assure une mission de protection au profit du Parlement avec le même niveau de protection que celui dédié au chef de l'État. Il se compose de quatre compagnies de sécurité et d'honneur, d'une compagnie de sécurité des palais nationaux et d'une compagnie de sécurité de l'hôtel Matignon.

Durant le confinement, le 1^{er} et le 2^e régiment ont renforcé les unités de gendarmerie d'Île-de-France, pour sécuriser la population et participer au contrôle de zone.





HÉROS DU QUOTIDIEN

La mission de sécurité publique demande des femmes et des hommes sûrs et engagés pour protéger la population. Ces gendarmes incarnent cet héroïsme discret et concret du quotidien, au plus proche des Français.

Ils ont répondu présents :

- En repos, comme en service : ils ont mis fin à une agression et ont porté secours aux citoyens blessés lors d'un accident. Quels que soient les circonstances et les risques, ils ont agi.
- Dans le temps ordinaire ou dans la crise : aucune intervention n'est anodine. Un conflit de voisinage ou familial, une tempête, une catastrophe industrielle... Ils ont été à la hauteur de ce que la situation exigeait.
- En métropole et en Outre-mer : ils sont engagés sur tous les territoires et proches de la population, dans leurs brigades de gendarmerie départementale ou projetés avec leurs escadrons de gendarmerie mobile.
- Du grade de gendarme à celui de colonel : ces 76 femmes et hommes incarnent le dévouement au service de la population et l'esprit de corps qui permettent d'agir efficacement en toutes circonstances.

Le bloc défilant est composé de 40 gendarmes mobiles et 36 gendarmes départementaux.

RÉGIMENT DE MARCHE DU TCHAD

Le régiment de tirailleurs sénégalais du Tchad, premier régiment rallié à la France libre en 1940, donne naissance au régiment de marche du Tchad (RMT). En 1944, il débarque en Normandie et libère Alençon, Paris puis Strasbourg.

Le RMT est un régiment d'infanterie des troupes de Marine. Sa mission principale est le combat débarqué à partir du Véhicule blindé de combat d'infanterie (VBCI), qui lui confère mobilité, protection et puissance de feu. Il est également doté du système FÉLIN. Le RMT est un régiment apte à tout type d'engagement allant du combat de haute intensité contre une force blindée au maintien de la paix. Depuis sa professionnalisation en 1997, le régiment de marche du Tchad a participé à l'ensemble des opérations extérieures de l'armée de Terre : Kosovo, Bosnie-Herzégovine, Macédoine, Afghanistan, Côte d'Ivoire, Liban, Mali, Centrafrique, Tchad, Burkina Faso, Irak. Il a également été présent sur des opérations intérieures telles que *Vigipirate*, *Sentinelle* et *Résilience*.





31^E RÉGIMENT DU GÉNIE

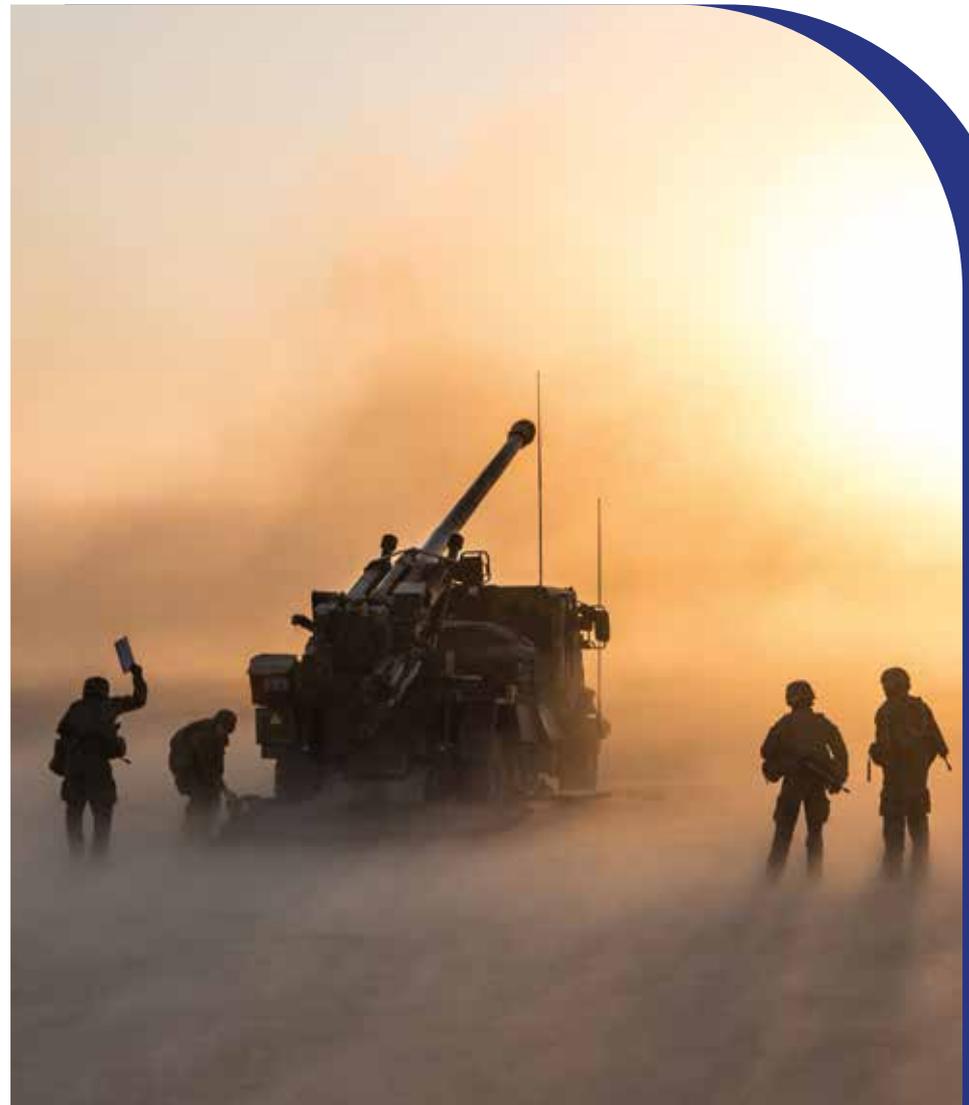
Le 31^e régiment du génie, créé en 1946 à Port Lyautey (actuellement Kénitra) au Maroc, est aujourd'hui implanté à Castelsarrasin et a pour devise « Ouvrir la route ». Régiment d'appui divisionnaire de la 3^e division interarmes Scorpion, il regroupe 35 métiers et ses missions s'articulent autour de deux axes : l'appui direct au combat de contact (appui de la mobilité et de la contre-mobilité, appui génie spécifique à l'aérocombat, participation au combat de contact, etc.) et l'appui au déploiement spécialisé (production et distribution de l'énergie aux unités déployées, réalisation d'infrastructures). Il est *leader* en production d'eau et d'énergie pour l'armée de Terre et a participé au premier déploiement de la Station de traitement de l'eau mobile (STEM) en 2020 au Liban dans le cadre de l'opération Amitié pour produire et distribuer de l'eau. En 2020, plus de 730 sapeurs ont été projetés sur de nombreux théâtres : *Barkhane*, *Sangaris*, *Chammal*. En 2021, l'état-major du régiment a participé à l'exercice *Warfighter* au Texas.

68^E RÉGIMENT D'ARTILLERIE D'AFRIQUE

Créé en 1941 à Tlemcen, en Algérie, le 68^e régiment d'artillerie d'Afrique est aujourd'hui implanté sur le camp de la Valbonne et a pour devise « De l'audace... toujours! ». Il est l'unique régiment dépositaire des traditions de l'artillerie d'Afrique. Fort de ses 900 militaires et de ses sept batteries, il vise un seul objectif: la réussite de la mission au profit de la 7^e brigade blindée.

Pour ce faire, il est chargé de l'appui direct des unités, de la neutralisation de l'ennemi dans la profondeur, de la délivrance des tirs de batterie, de la défense sol-air ou encore de la lutte anti-drones et du recueil de renseignement.

Le régiment est particulièrement tourné vers l'engagement opérationnel. Il remplit chaque année des missions sur l'ensemble des théâtres d'opération sur lesquels sont engagées les armées. Il a ainsi participé, au Mali, au Tchad, et en Côte d'Ivoire à l'opération *Barkhane* ; en Irak, à l'opération *Chammal* ; en République centrafricaine à l'opération *Sangaris* ; ou encore à l'opération *Serval* au Mali lors de l'ouverture du théâtre en 2013.





3^E RÉGIMENT DU MATÉRIEL

Héritier du 3^e régiment du matériel de Beauvais et recréé en 1999, le 3^e régiment du matériel est désormais implanté à Muret, Montauban et Vayres et a pour devise « Savoir faire ».

Il assure la maintenance des matériels (véhicules, armements, transmissions, optiques...) de l'ensemble des régiments de la zone terre Sud-Ouest en métropole ainsi que sur les théâtres d'opération extérieure, et les approvisionne en pièces de rechange et en matériels complets. Sa triple implantation dans le Sud-Ouest est un avantage pour venir en aide aux régiments de la région. Il est également le pôle national de compétence dans le domaine du soutien des parachutes. Il plie, répare et conditionne les parachutes des trois armées. Il est enfin le seul régiment du matériel à détenir la spécificité aéroportée.

L'été dernier, les hommes et femmes du 3^e régiment du matériel ont été projetés dans le cadre de la mission *Barkhane* au Mali et au Tchad. Le régiment a armé durant quatre mois le groupement tactique désert logistique « Niel » en soutien des autres unités engagées.

SERVICE MILITAIRE ADAPTÉ

Sous tutelle du ministère des Outre-mer, le Service militaire adapté (SMA) est actuellement implanté en Martinique, en Guadeloupe, en Guyane, à La Réunion, à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et à Périgueux. Créé en 1961, ce dispositif militaire œuvre depuis 60 ans à apporter une réponse ciblée au chômage, à la désocialisation, à l'illettrisme et aux besoins de qualification des jeunes ultramarins de 16 à 25 ans.

Le SMA propose, sous statut de volontaire, un parcours complet allant de six à 12 mois pour développer et renforcer les compétences sociales et professionnelles de ses bénéficiaires. Il participe à réduire les inégalités territoriales et favoriser l'inclusion des jeunes femmes, qui représentent 30 % des volontaires.

En cas de réquisition, les unités du SMA constituent une capacité d'intervention dans le cadre de plans d'urgence et de secours (Covid-19, chikungunya, plan *Cyclone*, etc.). Ainsi, par la sensibilisation aux risques naturels effectuée et la formation citoyenne comprise dans le projet pédagogique, le SMA est un acteur important de résilience dans les Outre-mer.

Le détachement défilant aujourd'hui rassemble les sept régiments du SMA implantés Outre-mer et la garde du régiment SMA de Martinique, régiment historique.





FORMATIONS MILITAIRES DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Les Formations militaires de la Sécurité civile (FORMISC) sont composées de 1400 militaires mis pour emploi auprès du ministère de l'Intérieur et déployés comme suit :

- un commandement avec son état-major ;
- trois Unités d'instruction et d'intervention de la Sécurité civile implantées pour l'UIISC 1 à Nogent-le-Rotrou, pour l'UIISC 5 à Corte et pour l'UIISC 7 à Brignoles.

Les FORMISC ont été souhaitées par le général de Gaulle dès 1968 et créées officiellement en tant que corps de troupe de l'armée de Terre à partir de 1974. Elles sont l'une des forces militaires dotées de missions de secours à titre permanent, au même titre que la brigade de sapeurs-pompiers de Paris et que le bataillon de marins-pompiers de Marseille.

Appelés aussi sapeurs-sauveteurs, ils constituent l'échelon national d'urgence militaire des forces de Sécurité civile françaises. Ils sont entraînés pour intervenir sur tout type de sinistre en France et à l'étranger, 24/7. Ils sont aussi des acteurs majeurs du Mécanisme européen de protection civile (17 modules d'intervention certifiés) et mobilisent deux détachements certifiés au sein de l'ONU.

Chaque année, les FORMISC sont mobilisées pour lutter contre les feux de forêt et protéger les populations. En 2020, elles ont notamment été engagées au Liban et dans les Alpes-Maritimes lors de la tempête Alex.

BRIGADE DE SAPEURS- POMPIERS DE PARIS

Unité de l'armée de Terre placée sous l'autorité du préfet de police, la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) lutte contre les incendies et assure les secours d'urgence dans la capitale et les trois départements limitrophes (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne). Elle concourt à la prévention et à la lutte contre les accidents, sinistres et catastrophes, ainsi qu'à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels.

Elle intervient en outre au-delà de sa zone d'action en cas de catastrophe ou de cataclysme en France métropolitaine, dans les départements et territoires d'Outre-mer et à l'étranger.

En 2020, les soldats du feu ont réalisé 423000 interventions et sauvé plus de 30000 vies sur leur zone d'action interdépartementale. L'activité de la BSPP s'accroît avec constance, en particulier dans le domaine du secours d'urgence aux personnes, qui représente 81 % de ses missions.

Le statut militaire de la BSPP garantit un niveau sans égal de disponibilité et de performance contre les différents risques ainsi que la menace terroriste.

Le colonel Thomas BRUCKER, commandant le 2^e groupement d'incendie et de secours, défile en tête du détachement.





BÂTIMENT DE COMMANDEMENT ET DE RAVITAILLEMENT VAR

Admis au service actif en 1983, le BCR *Var* a été retiré du service actif le 1^{er} juillet 2021, après 38 années de service. Rattaché au port militaire de Toulon, le BCR *Var* a mené de nombreuses missions dont le ravitaillement de forces pendant l'opération *Harmattan* en Libye en 2011, le commandement de la *Combined Task Force 150* en océan Indien en 2015, la participation à l'opération *Hamilton* en Syrie en 2018 ou, récemment, le ravitaillement du porte-avions *Charles de Gaulle* et de ses escorteurs au sein du groupe aéronaval lors des missions *Foch 2020* et *Clemenceau 21*.

Au soir de sa grande carrière, il aura parcouru plus d'un million de nautiques, soit plus de 1,8 million de kilomètres : l'équivalent de 46 tours du monde ou cinq allers-retours Terre-Lune. Près de 2 300 ravitaillements à la mer auront ainsi été réalisés. La classe des bâtiments de commandement et de ravitaillement que compte actuellement la Marine nationale va progressivement être remplacée par quatre bâtiments ravitailleurs de forces (BRF). Le BCR *Var* aura fièrement porté le numéro A608.

SOUS-MARINS NUCLÉAIRES D'ATTAQUE *ÉMERAUDE ET SUFFREN*

Les Sous-marins nucléaires d'attaque (SNA) sont une composante essentielle des forces armées : à la fois navires de combat et instruments de puissance, leur emploi confère à la Marine française des capacités différenciantes en termes d'endurance, de discrétion et de performance.

Plus rapides, endurants, discrets, manœuvrables, autonomes et armés que leurs prédécesseurs, les SNA de classe Suffren disposent d'une capacité de frappe de précision dans la profondeur, par missile de croisière naval. Ils peuvent également déployer davantage de forces spéciales et constituent ainsi de véritables bases sous-marines d'opérations.

Réceptionné par la Direction générale de l'armement et livré à la Marine nationale en novembre 2020, le SNA *Suffren* est le premier de la série du programme Barracuda. Il poursuit actuellement ses essais visant à vérifier ses capacités militaires dans la perspective de son admission au service actif.

Le SNA *Émeraude* vient d'accomplir, sept mois durant, la mission *Marianne*, qui l'a conduit de Toulon jusqu'en zone Indo-Pacifique. Lors de ce déploiement, l'*Émeraude* a effectué 199 jours de mer représentant 30 000 nautiques (55 560 kilomètres), soit 1,3 fois le tour de la Terre.





BASE D'AÉRONAUTIQUE NAVALE DE LANN-BIHOUÉ

La Base d'aéronautique navale (BAN) de Lann-Bihoué est une base d'aéronautique navale de la Marine nationale créée en 1946. Comptant 2100 marins, elle est implantée près de Lorient, dans le Morbihan. Elle est aujourd'hui la seule base de patrouille maritime française.

Elle assure l'entretien, le soutien et la mise en œuvre d'aéronefs engagés dans des missions militaires contribuant à la sûreté de la Force océanique stratégique (FOST) mais également en opération extérieure dans un cadre aéroterrestre ou aéromaritime (Irak/Syrie, *Barkhane*, lutte contre les trafics, pistages de sous-marins). Cette base de patrouille maritime participe également à la lutte contre les pollutions en mer, contre les trafics illicites, à la surveillance des pêches ou encore à la recherche et au sauvetage en mer.

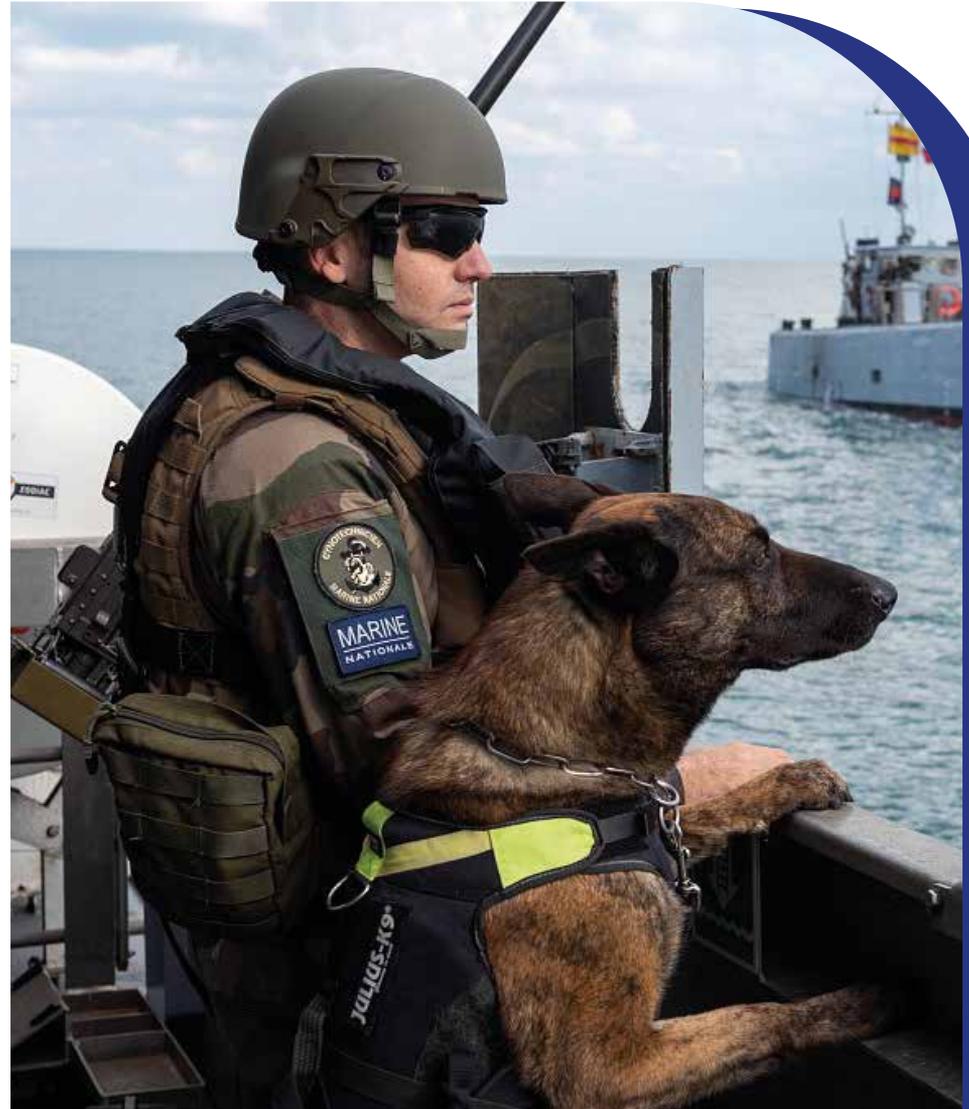
Environ 14 000 heures de vol par an, dont 60 % de missions opérationnelles, sont effectuées à partir de Lann-Bihoué mais aussi en opération extérieure dans un cadre aéroterrestre ou aéromaritime. La base aéronavale, dont la devise est « Ubique », en français « En tout temps et en tous lieux », fête cette année son 75^e anniversaire.

FUSILIERS MARINS

Les fusiliers marins font partie de la Force maritime des fusiliers marins et commandos (FORFUSCO). Ils sont répartis en 9 unités: trois Bataillons de fusiliers marins (BFM) à Brest, Toulon et l'Île Longue et six Compagnies de fusiliers marins (CFM) à Cherbourg, Rosnay, France Sud, Sainte Assise, Lanvéoc et Lann-Bihoué.

Marins combattants, les fusiliers marins sont les forces spécialisées de la Marine nationale pour les missions de défense militaire et d'interdiction maritime. Ils participent ainsi à la défense militaire et maritime du territoire en protégeant les sites sensibles de la Marine ou de la défense en général, et sont déployés en mission en appui aux opérations aéronavales.

Depuis 2020, chaque unité de fusiliers marins porte le nom d'un ancien compagnon de la Libération ayant servi glorieusement pendant la Seconde Guerre mondiale. Ce 14 juillet, le bloc fusiliers marins est mené par le capitaine de frégate Méar, commandant le BFM Amyot d'Inville. Ce nom était celui d'un officier de marine marchande ayant participé à l'évacuation de Dunkerque en 1940, et qui a combattu au sein de la France Libre aux côtés du général de Gaulle.





BASE AÉRIENNE 118

Créée en 1945, la base aérienne 118 « Colonel Rozanoff » est implantée à Mont-de-Marsan.

Elle contribue à l'ensemble des missions permanentes de l'armée de l'Air et de l'Espace, notamment : la protection de l'espace aérien national, grâce à un centre de détection radar des Rafale en alerte 24 h/24 et à un escadron de défense sol-air équipé du système Mamba ; la dissuasion, en accueillant certains moyens des Forces aériennes stratégiques ; et l'intervention immédiate, notamment grâce aux Rafale de la 30^e escadre de chasse qui peuvent être engagés sans préavis pour réaliser des missions de reconnaissance, de supériorité aérienne ou d'attaque au sol à plusieurs milliers de kilomètres de la France.

La BA 118 accueille par ailleurs depuis sa création les activités du Centre d'expertise aérienne militaire, en charge de l'expérimentation des aéronefs et équipements nouveaux avant leur mise en service opérationnel dans l'armée de l'Air et de l'Espace.

Dès le début de la crise sanitaire, dans le cadre de l'opération Résilience et afin de soutenir le SAMU, une dizaine d'aviateurs de la base aérienne 118 ont été mis à sa disposition dès le 16 mars 2020 pour renforcer son centre d'appel.

COMMANDEMENT DE L'ESPACE

Créé en 2019, le Commandement de l'espace (CDE) est actuellement implanté sur différents sites à Paris, Creil, Lyon et Toulouse. À terme, une installation définitive à Toulouse avec un niveau de direction à Paris est prévue. Se substituant au Commandement interarmées de l'espace (CIE), le CDE exerce la tutelle organique et opérationnelle de l'Équipe de marque des programmes spatiaux (EMPS), du Centre opérationnel de surveillance militaire des objets spatiaux (COSMOS) et du Centre militaire d'observation par satellites (CMOS). Quatrième grand commandement de l'armée de l'Air et de l'Espace à laquelle il est organiquement rattaché, le CDE est un organisme à vocation interarmées.

Le CDE est l'expert du ministère des Armées pour le domaine opérationnel que représente l'espace, nouveau domaine de confrontation, érigé au même rang que les autres milieux d'engagement. Il atteindra sa pleine capacité opérationnelle en 2025.

Ses objectifs sont notamment de : fédérer et coordonner tous les moyens du spatial de défense ; conduire les opérations spatiales militaires ; contribuer à la définition de la politique spatiale militaire et la mettre en œuvre ; et enfin développer la filière et le vivier d'expertise spatiale militaire.





MISSION SKYROS

La mission *Skyros*, qui a eu lieu du 20 janvier au 5 février 2021, a mobilisé 150 aviateurs ainsi que quatre Rafale B, deux A400M Atlas et un A330 Phénix. Partis de Djibouti, les aviateurs ont successivement fait escale en Inde, aux Émirats arabes unis, en Égypte et en Grèce. Montée en moins de quatre mois, la mission *Skyros* visait à démontrer les capacités de projection de l'armée de l'Air et de l'Espace et à renforcer les relations bilatérales avec les pays d'accueil.

Dispositif opérationnel agile et autonome, *Skyros* a su se projeter vite et loin (près de 21000 km parcourus). Combat aérien, attaque au sol, ravitaillement en vol, chaque escale a permis de mener des entraînements conjoints de haut niveau, renforçant l'interopérabilité avec les armées partenaires.

La mission *Skyros* est un jalon de l'Armée de l'Air et de l'Espace, dont l'objectif est de démontrer d'ici 2023 la capacité à déployer 20 Rafale avec 10 A330 Phénix à 20000 km en moins de 48 heures. Dans cette optique, le 7 mai 2021, le quatrième A330 Phénix a rejoint l'armée de l'Air et de l'Espace. L'arrivée de ce nouvel avion confirme la montée en puissance accélérée par la Loi de programmation militaire 2019-2025.

SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES

Héritier des commissariats d'armées, le Service du commissariat des armées (SCA) assure depuis 2010 l'administration générale et le soutien commun des trois armées, en temps de paix, de crise ou de guerre et en métropole comme en opération extérieure. Employant plus de 24 000 personnes, il est implanté sur 98 sites à travers le territoire.

Les militaires du SCA apportent aux armées un soutien indispensable à la réussite des missions, dans trois domaines d'intervention principaux: le multiservice (restauration, hébergement, bien-vivre au travail), la logistique (habillement du combattant, base vie en campagne, transport de personnels) et l'administration générale des personnels et formations (solde, administration, achats, finances).

Le SCA contribue aussi à l'opération *Sentinelle*: six relèves par an au cours desquelles, en une semaine, 7 000 militaires sont équipés ou déséquipés.

Le détachement défilant provient de l'unité de soutien à l'opération *Barkhane* du SCA, actuellement projetée dans la bande sahélo-saharienne. Ces combattants spécialistes, qui œuvrent dans les coulisses, opèrent dans un panel de métiers très vaste allant du cuisinier au trésorier, en passant par l'acheteur et l'électromécanicien frigoriste, au profit des forces de l'opération *Barkhane*.





SERVICE INTERARMÉES DES MUNITIONS

Le Service interarmées des munitions, créé en 2011, est le fruit du regroupement des services de soutien munitions des trois armées. Il est composé d'une direction, implantée à Versailles, et de quatre Établissements principaux des munitions (EPMu): EPMu Bretagne, EPMu Champagne-Lorraine, EPMu Centre-Aquitaine et EPMu Provence-Méditerranée. Les EPMu gèrent les 14 plates-formes pyrotechniques et logistiques du SIMu en métropole, auxquelles s'ajoutent neuf dépôts en Outre-mer et à l'étranger.

Les EPMu sont responsables du stockage et de la délivrance des munitions aux forces, de leur maintien en condition opérationnelle, de leur qualité et de leur niveau de disponibilité; de leur sécurité tant en maîtrise des risques pyrotechniques qu'en protection contre tout acte de malveillance; et enfin de la préparation opérationnelle et de la projection en opération extérieure et en mission de courte durée du personnel militaire pyrotechnicien du SIMu. Acteur essentiel du soutien munitions des armées, il poursuit désormais sa consolidation et sa modernisation à travers une ambitieuse feuille de route 2025 visant à améliorer le cycle de vie des munitions.

LUTTE CONTRE LA COVID-19

Créé en 1708 par Louis XIV, avec pour devise « Pour la patrie et l'humanité », le Service de santé des armées n'a depuis cessé d'évoluer.

- Les huit Hôpitaux d'instruction des armées (HIA) assurent le soutien médico-chirurgical des forces armées en opération et sur le territoire national tout en étant des acteurs à part entière de la santé publique.
- La médecine des forces est une unité constituée de personnels médical, paramédical et périmédical. Elle est dédiée au soutien médical de proximité des armées, directions et services du ministère et de la Gendarmerie nationale, en opération et sur le territoire national.
- La chaîne du ravitaillement médical doit s'assurer que tous les professionnels de santé du ministère des Armées disposent, quel que soit le lieu, de tous les moyens nécessaires pour assurer le soutien sanitaire des forces armées.
- La recherche et les experts épidémiologistes visent à protéger, surveiller et promouvoir la santé dans les armées.

Les personnels défilants sont issus d'unités appartenant à ces quatre composantes. Mobilisés sur Résilience, ils ont contribué à la prise en charge de patients malades de la Covid-19 et à l'ouverture de centres de vaccination en métropole et au déploiement d'équipes soignantes en soutien de structures hospitalières civiles à Mayotte, en Guadeloupe et en Guyane, ainsi qu'au déploiement de centres militaires de vaccination.





LE DRAPEAU DE LA POLICE NATIONALE

La garde au drapeau est confiée aux effectifs du Service de la protection (SDLP). Officiellement créé le 2 octobre 2013, le SDLP emploie 1400 personnes. Il a pour devise « Protéger et servir ».

Le Service de la protection est composé de trois sous-directions. Ses missions sont la protection des personnes (Sous-direction de la protection des personnes), la protection des sites de l'administration centrale du ministère de l'Intérieur (Sous-direction de la sûreté) et la gestion des moyens mobiles (Sous-direction des ressources et des moyens mobiles).

La garde au drapeau est constituée de policiers de la Sous-direction de la sûreté porteurs de la Grande tenue d'honneur de la Police nationale (GTHPN) créée en 2005.

Le bloc défilant est constitué de la garde au drapeau, elle-même composée de six effectifs : un capitaine de police porte-drapeau entouré de deux gardiens de la paix, un major responsable d'une unité de police locale, un brigadier de police et un gardien de la paix.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE LA POLICE

Créée en 1941, l'École nationale supérieure de la Police est implantée à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or pour la formation des commissaires de police et à Cannes-Écluse pour la formation des officiers de police. La formation dispensée à l'ENSP est individualisée, en alternance et diplômante; elle dure entre 18 et 22 mois, et est fondée sur les valeurs de la Police nationale: le courage, le dévouement et l'intégrité.

La mission première de l'ENSP est de concevoir et dispenser les formations initiales et continues des commissaires et officiers de police et de parfaire ainsi la chaîne managériale à tous les niveaux.

Elle a lancé la première chaire d'enseignement supérieur et de recherche de la Police nationale, qui vise à produire des connaissances et adapter la formation de tous les acteurs de la sécurité intérieure aux nouveaux défis qu'ils devront relever. Elle met également en œuvre des actions partenariales à destination de l'ensemble des cadres de la sécurité intérieure, du secteur public ou privé, en Europe ou à l'international. Enfin, l'ENSP accueille des élèves en classe préparatoire intégrée, dans le cadre du dispositif de l'égalité des chances.





ÉCOLES NATIONALES DE POLICE DE SAINT- MALO ET ROUEN-OISSEL

Créées respectivement en 1988 et en 1998, les Écoles nationales de police de Saint-Malo et Rouen-Oissel participent à la formation des policiers adjoints, des cadets de la République et des futurs gardiens de la paix. Elles ont également développé de nombreux partenariats avec l'Éducation nationale dans le cadre du baccalauréat professionnel des métiers de sécurité.

L'École nationale de police de Saint-Malo participe de plus à la formation continue des policiers actifs et administratifs dans des domaines variés : secourisme, renseignement territorial, correspondance locale informatique et communication, attaques terroristes etc.

Elle collabore également avec la Direction de la coopération internationale (DCI) en proposant des stages aux policiers étrangers.

L'École nationale de police de Rouen-Oissel participe elle aussi à la formation continue en assurant notamment celle des officiers de police judiciaire en management, sécurité du quotidien, écoconduite, attaques terroristes, accidentologie et débits de boissons.

La troupe défilante est composée de la 259^e promotion d'élèves gardiens de la paix de l'École nationale de police de Saint-Malo et de la 16^e promotion de cadets de la République des Écoles nationales de police de Saint-Malo et Rouen-Oissel.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES OFFICIERS DE SAPEURS-POMPIERS

Sous la tutelle du ministre de l'Intérieur, l'ENSOSP forme les 28 000 officiers de sapeurs-pompiers de France (professionnels et volontaires) au management, au commandement opérationnel et à la gestion de crise. Jusqu'à 6 000 officiers sont formés chaque année, issus de tous les services d'incendie et de secours de France métropolitaine et d'Outre-mer. Ces officiers commandent les quelques 220 000 sapeurs-pompiers qui sont le premier maillon de la chaîne de secours.

Cheffe de file de la formation à la gestion des risques et des crises, l'ENSOSP accueillera bientôt un pôle d'excellence qui permettra de former simultanément tous les acteurs, élus, forces de secours, forces de l'ordre. Vitrine du modèle français de Sécurité civile, l'École accueille des officiers venus du monde entier se former aux méthodes de commandement et de gestion de crise françaises (Espagne, Maroc, Tunisie, Bénin, Côte d'Ivoire, Liban, Algérie, mais aussi République de Chine-Taïwan).

Le colonel hors classe Ludovic Inès, directeur adjoint, défille en tête d'un détachement de 76 officiers – lieutenants, capitaines, commandants, lieutenants-colonels, médecins et infirmiers.





BATAILLON DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE

Le bataillon a pour fonction la représentation de l'ensemble des sapeurs-pompiers volontaires et professionnels. Chaque année, un préfet de zone de défense et de sécurité est chargé de sa constitution. Il en confie le commandement à l'un des Services d'incendie et de secours (SDIS) de la zone de défense et de sécurité concernée. Le bataillon qui défile cette année est le 14^e constitué. Son organisation a été confiée au SDIS 44 et le détachement est constitué de sapeurs-pompiers des vingt SDIS de la zone de défense et de sécurité Ouest.

Les SDIS sont chargés de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies, les accidents, sinistres et catastrophes, de l'évaluation et de la prévention des risques technologiques ou naturels et des secours d'urgence.

Dans le cadre de leurs compétences, les sapeurs-pompiers exercent ainsi les missions de:

- protection des personnes, des biens et de l'environnement;
- secours d'urgence et évacuation des personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes;
- préparation des mesures de sauvegarde et d'organisation des moyens de secours;
- prévention et évaluation des risques de sécurité civile.

ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

Placée sous l'autorité du garde des Sceaux depuis 1911, l'administration pénitentiaire est la troisième force de sécurité intérieure avec plus de 42 000 agents, dont 30 000 personnels de surveillance. Ils ont en charge environ 65 000 détenus et 165 000 personnes suivies à l'extérieur.

Le service public pénitentiaire participe à l'exécution des décisions pénales, et contribue à l'insertion ou la réinsertion des personnes qui lui sont confiées par l'autorité judiciaire, à la prévention de la récidive, et à la sécurité publique dans le respect des intérêts de la société, des droits des victimes et des droits des personnes détenues.

Les chefs des services pénitentiaires constituent un nouveau corps de catégorie A, créé par décret du 19 octobre 2019. Ils assurent notamment les fonctions de chef d'établissement, d'adjoint au chef d'établissement et de chef de détention. Ils défilent devant des personnels issus des corps de commandement, d'encadrement et d'application, et des élèves surveillants.

L'École nationale d'administration pénitentiaire (ENAP) forme l'ensemble des agents de l'administration pénitentiaire.





DOUANE FRANÇAISE

Rattachée au ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, la douane française est l'administration de la frontière et des marchandises.

Les 17 000 douaniers exercent trois grandes missions : garantir la sécurité des citoyens et du territoire national en luttant contre tous les trafics et la criminalité organisée (stupéfiants, tabac, contrefaçons et terrorisme) ; sécuriser les échanges commerciaux, accompagner les entreprises dans leur développement à l'international et participer activement à l'attractivité économique de la France ; percevoir les droits et taxes sur les importations et certains impôts indirects (tabac, alcools et produits pétroliers).

Les résultats de la douane sont à la hauteur de son engagement permanent : en 2020, ce sont 89 tonnes de stupéfiants, 285 tonnes de tabac de contrebande, 5,6 millions d'articles de contrefaçon, et 45 millions d'euros de fraudes financières saisis. De toutes les forces de sécurité, la douane est celle qui saisit le plus de stupéfiants avec 70 % des saisies de cocaïne, 68 % des saisies d'ecstasy/MDMA et 60 % des saisies de cannabis réalisées en France.

POLICE MUNICIPALE DE NICE

Créée en 1961 par le maire de Nice, la Police municipale de Nice est aujourd'hui, en effectifs, la première Police municipale de France, avec 550 agents. Sa devise est « Servir ».

Elle fête cette année ses 60 ans d'existence.

Liée à la Police nationale par une convention de coordination, elle assure l'ordre, la sécurité et la tranquillité publique par une présence permanente, 7 j/7 et 24 h/24, dans le cadre de ses missions de proximité auprès de la population.

Primo-intervenante lors de l'attentat du 29 octobre 2020 à la basilique Notre-Dame, les policiers municipaux ont neutralisé un terroriste avec un sang-froid et un professionnalisme exemplaires.

Par ailleurs, elle a été fortement impliquée lors de l'attentat du 14 juillet 2016 sur la Promenade des Anglais, et lors de la tempête Alex en assistant la population sinistrée de l'arrière-pays niçois.





PIONNIERS DU 1^{ER} RÉGIMENT ÉTRANGER

Créé en 1841, le 1^{er} régiment étranger (1^{er} RE) est le doyen des régiments étrangers. Sa mission est de contribuer au bon fonctionnement de l'état-major du Commandement de la Légion étrangère en lui apportant réactivité et liberté d'action. Sa devise est «Honneur et fidélité».

Les pionniers de la Légion étrangère, soldats emblématiques du 1^{er} RE, ouvrent traditionnellement le défilé des légionnaires du 14 Juillet avec leur tenue de tradition devenue mythique: barbe, hache, tablier de cuir et gants à crispin.

Le 1^{er} RE a participé à la plupart des conflits dans lesquels la Légion s'est distinguée (bataille de Camerone, guerre d'Indochine, guerre d'Algérie). Aujourd'hui, il forme un régiment de soutien pour des opérations extérieures variées (*Barkhane* au Mali, *Harpie* en Guyane) et participe aux opérations intérieures telles que *Sentinelle*, *Résilience* et *Héphaïstos*.

Par ailleurs, le 1^{er} RE prend à son compte le commandement et la gestion administrative des blessés de la Légion via la Commission de suivi des blessés (CSBLE).

MUSIQUE DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE

Subordonnée au 1^{er} régiment de la Légion étrangère, implanté à Aubagne, la musique de la Légion étrangère participe à près de 70 prestations par an, dont une quinzaine de concerts. Elle est requise pour les prestations militaires, mais elle est également sollicitée à l'occasion de festivals civils, nationaux ou internationaux. Elle contribue au rayonnement de la Légion étrangère de l'armée de Terre, en France et à l'étranger, et au renforcement du lien armées-Nation. Elle veille au maintien des traditions légionnaires et se distingue par l'usage de fifres et par le port du tambour bas.

Les musiciens de l'orchestre de la musique de la Légion étrangère sont avant tout des légionnaires combattants. Formés aux métiers des armes, ils peuvent être envoyés en opération. Pendant le mois de décembre 2020, ils ont ainsi participé à l'opération *Sentinelles* à Paris en renfort du 2^e régiment étranger de parachutistes.

Le bloc défilant de la musique de la Légion étrangère est composé de 57 personnes.





1^{ER} RÉGIMENT ÉTRANGER DE CAVALERIE

Le 1^{er} régiment étranger de cavalerie est l'unique régiment de la Légion étrangère spécialisé dans le combat des blindés.

Désormais implanté au camp de Carpiagne à Marseille, il n'a connu ni dissolution, ni changement de nom ou rupture de service depuis sa création en Tunisie en 1921. Cela fait de lui le plus ancien régiment à l'ordre de bataille de l'armée française en termes de continuité. Il célèbre donc cette année ses 100 ans de service ininterrompu.

La finalité du 1^{er} régiment étranger de cavalerie est l'engagement opérationnel, que ce soit sur les théâtres d'opération extérieure ou sur le territoire national dans des missions de protection de la population.

Le 1^{er} régiment étranger de cavalerie a pris part à tous les conflits auxquels la France a participé au cours des 100 dernières années, et ses engagements les plus récents sont l'opération *Barkhane*, au 1^{er} semestre 2020, à la tête du groupement tactique désert Centurion; l'opération *Résilience*, dans des missions de sécurisation, au printemps 2020; et l'opération *Sentinelle*, à la tête de l'état-major tactique du Nord parisien.



DÉFILÉ DES HÉLICOPTÈRES

Le défilé des hélicoptères, articulé en 6 tableaux successifs, rassemble 24 appareils. Il met à l'honneur 11 hélicoptères de l'armée de Terre, 4 de l'armée de l'Air et de l'Espace, 4 de la Marine nationale, 3 de la Gendarmerie nationale, 1 de la Sécurité civile et 1 de la Direction générale de l'armement (DGA).

Les premiers tableaux mettent à l'honneur l'Aviation légère de l'armée de Terre (ALAT) - à travers le Groupement tactique désert aérocombat (GTD-A) déployé au sein de l'opération *Barkhane* - et les 30 ans de son engagement dans l'opération *Daguet*. Viennent ensuite les hélicoptères de l'armée de l'Air et de l'Espace et de la Marine nationale, qui illustrent le rôle des armées dans la maîtrise et la protection des espaces aérien et maritime. L'avant-dernier tableau est consacré aux missions de la Gendarmerie nationale et de la Sécurité civile : assistance, protection, surveillance et intervention. La Direction générale de l'armement (DGA), mise à l'honneur pour ses 60 ans, clôt le défilé aérien avec un hélicoptère H225 banc d'essais de nouvelle génération (HBE NG).

QUELQUES CHIFFRES

Altitude

Environ 400 pieds, soit 120 mètres.

Vitesse

90 nœuds, soit environ 170 km/h.

Distances

Distances entre deux blocs : environ 1 km.

Distance du défilé : environ 7 km (de La Défense à la Concorde).

3 GAZELLE

5^e régiment
d'hélicoptères de
combat

2 PUMA

5^e régiment
d'hélicoptères de
combat

1 TIGRE

5^e régiment
d'hélicoptères de
combat

1 CAÏMAN

5^e régiment
d'hélicoptères de
combat

1 COUGAR

3^e régiment
d'hélicoptères
de combat

1 PUMA

3^e régiment
d'hélicoptères
de combat

1 CAÏMAN

5^e régiment
d'hélicoptères de
combat

1 COUGAR

3^e régiment
d'hélicoptères
de combat

2 CARACAL

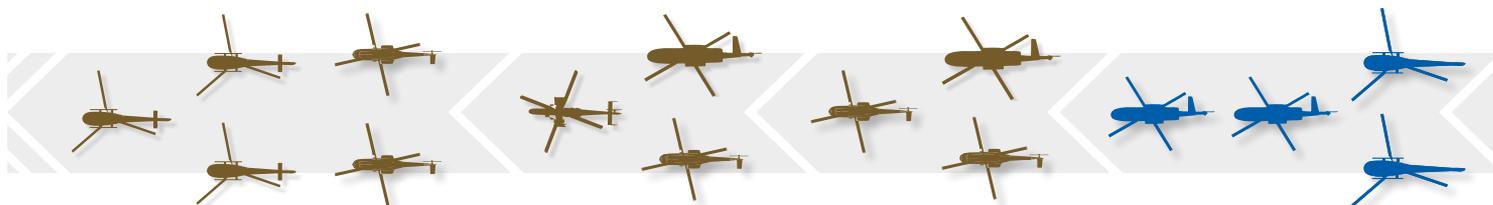
EH 1/67 « Pyrénées »

1 FENNEC CANON

EH 5/67 « Alpilles »

1 FENNEC TE

EH 3/67 « Parisis »



0' 00"

0' 10"

0' 20"

0' 20"

0' 20"



H (H=11h 56)



H + 0' 10"



H + 0' 30"



H + 0' 50"



H + 1' 10"

30 ans - opération *Daguet*

GTD-A *Barkhane*

Protéger sur le territoire
national

Intervenir en opérations et agir sur le
territoire national



Armée de l'Air et de l'Espace



Armée de Terre



Marine nationale



Gendarmerie
nationale



Direction générale de l'armement

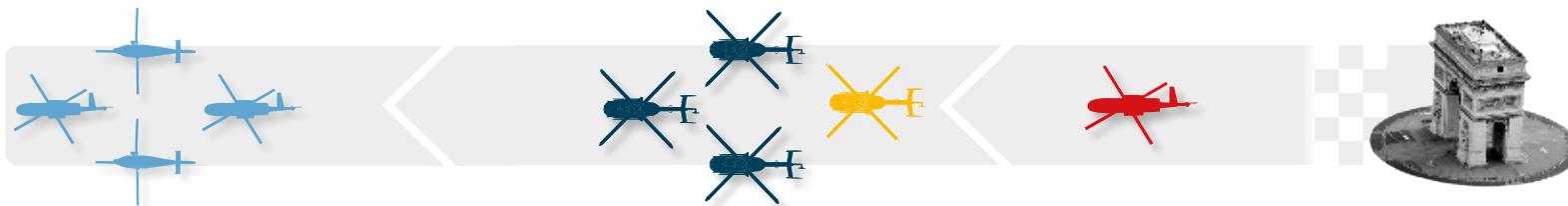
1 CAÏMAN
Flottille 31F
1 DAUPHIN
Flottille 35F

1 PANTHER
Flottille 36F
1 CAÏMAN
Flottille 33F

1 EC145 + 2 EC135
Forces aériennes
de la Gendarmerie
nationale

1 EC145
Sécurité civile

1 H225
DGA



0' 20"

 **H + 1' 30"**

Maîtriser les espaces aéromaritimes
combat naval

0' 20"

 **H + 1' 50"**

Assister - Sauver - Surveiller - Renseigner -
Intervenir

0' 20"

 **H + 2' 10"**

0' 20"

 **H + 2' 30"**

60 ans DGA

 Sécurité civile

ET: escadron de transport

EH: escadron d'hélicoptères

TE: Tireur embarqué

FERMETURE

OPÉRATION *DAGUET*

Cette année marque les 30 ans de l'opération *Daguet* dans la première guerre du Golfe. L'opération s'est déroulée de septembre 1990 à avril 1991.

Elle a engagé une masse de 126 hélicoptères des 1^{er} et 3^e régiments d'hélicoptères de combat qui ont réalisé près de 16 500 heures de vol. Durant cette mission, les 38 Puma ont effectué différentes missions de manœuvre : transport de troupes, évacuations sanitaires, transport de fret... Les 88 Gazelle effectuaient des missions de reconnaissance et d'attaque.

Ayant fait preuve de grandes capacités d'adaptation dans un type de conflit auquel elle n'était pas habituée, l'Aviation légère de l'armée de Terre (ALAT) a eu un rôle décisif dans cet engagement. Il marque donc le début de l'histoire de l'aérocombat dans le combat de haute intensité.

Le bloc défilant « *Daguet* » se compose de trois Gazelle et de deux Puma, évoquant ainsi les deux régiments de l'ALAT engagés dans la division *Daguet*.





GROUPEMENT TACTIQUE DÉSERT AÉROCOMBAT BARKHANE

L'Aviation légère de l'armée de Terre (ALAT) est engagée dans l'opération *Barkhane* au Sahel depuis 2014. Les hélicoptères du groupement tactique désert aérocombat baptisé Hombori jouent un rôle majeur dans le succès des opérations de l'armée de Terre grâce à leur capacité de combat dans la profondeur et leur puissance de feu. L'ALAT est engagée de manière continue sur ce théâtre, que ce soit pour des missions de reconnaissance et d'attaque réalisées par les hélicoptères Gazelle et Tigre ou pour des missions de manœuvre (transport de troupes, évacuations sanitaires, transport de fret...) réalisées par les hélicoptères Caïman et Cougar.

Le groupement tactique désert aérocombat est composé de mécaniciens au sol comme en vol, de contrôleurs de sécurité aérienne, de météorologues, de pilotes ou encore de préparateurs de mission qui permettent aux équipes de combattre tout en volant en sécurité. Entre mars 2020 et mars 2021, ce groupement a réalisé 6570 heures de vol, évacué 211 personnes et contrôlé 27 222 mouvements aériens sur l'aéroport de Gao Korogoussou, au Mali.

Le bloc défilant « Barkhane » est composé de trois hélicoptères de nouvelle génération (un Tigre et deux Caïman).

PROTÉGER SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

L'Aviation légère de l'armée de Terre (ALAT) est en mesure d'intervenir sur court préavis sur l'ensemble du territoire national, que ce soit au profit des forces de sécurité intérieure ou des services de secours. Elle a notamment été engagée dans l'opération *Résilience* en mars 2020 et a réalisé 48 transferts de patients avec sept Caïman. En octobre 2021, à la suite de la tempête Alex, l'ALAT a été mobilisée aux côtés de la sécurité civile pour porter assistance à la population sinistrée. Entre le 4 et le 18 octobre, l'engagement de deux Puma et de deux Caïman a permis l'évacuation de 950 personnes et le transport de 110 tonnes de fret. Tous les étés, l'ALAT est mobilisée aux côtés des pompiers et de la Sécurité civile dans le cadre de la mission *Héphaïstos* pour intervenir sur les feux de forêt dans le Sud de la France.

Le bloc défilant territoire national est composé de trois hélicoptères de manœuvre et d'assaut : un Puma, un Cougar et un Caïman.





INTERVENIR EN OPÉRATION ET AGIR SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

Engagés de façon permanente dans la mission de protection du territoire national et en opération extérieure, les hélicoptères de l'armée de l'Air et de l'Espace sont des atouts essentiels pour les opérations. Véritables acteurs de la « Police du ciel », les deux Fennec de l'Escadron d'hélicoptères (EH) 3/67 « Parisis » illustrent la capacité de ces voilures tournantes à réaliser des Mesures actives de sûreté aérienne (MASA), dans le cadre de la protection du territoire national. Avec à leur bord deux tireurs d'élite, les Fennec se tiennent prêts à intervenir pour intercepter tout aéronef qui ne respecterait pas les règles de circulation aérienne ou qui nécessiterait une assistance.

Les deux Caracal de l'EH 1/67 « Pyrénées » sont équipés de systèmes de pointe. Leur capacité de ravitaillement en vol leur confère une allonge et une autonomie stratégique, qui leur permet d'effectuer des missions d'action dans la profondeur. Actuellement déployés sur l'opération *Barkhane*, les Caracal interviennent au profit des opérations spéciales. En métropole, ils assurent également des opérations de recherche et de sauvetage; cette mission permanente mobilise un Caracal tenu en alerte constante.

MAÎTRISE DES ESPACES AÉROMARITIMES – COMBAT NAVAL

La Marine nationale présente trois hélicoptères affectés au combat aéromaritime, à la défense maritime du territoire et au soutien du groupe aéronaval. Ces appareils opèrent au-dessus des mers depuis les bâtiments ou les bases aéronautiques navales en métropole et en Outre-mer. Leurs capacités sont variées et complémentaires :

- Le Caïman Marine des Flottilles 31F et 33F, polyvalent et ayant vocation à embarquer sur les Frégates multi-missions (FREMM), est spécialisé dans la lutte anti-sous-marine et antinavire. Pour ce faire, il est notamment équipé d'un sonar trempé et de deux torpilles.
- Le Panther de la Flottille 36F, embarquant notamment sur différents types de frégate (frégate de défense aérienne, frégate de surveillance, frégate légère furtive) est performant dans le cadre de la lutte antisurface, et notamment dans le cadre de missions contre les trafics illicites.
- Le Dauphin de la Flottille 35F assure des missions de sécurisation des manœuvres d'aviation du porte-avions *Charles de Gaulle*, de contre-terrorisme maritime, de sauvetage en mer, de surveillance maritime et de lutte contre les trafics ou les pollutions.





ASSISTER, SAUVER, SURVEILLER, RENSEIGNER, INTERVENIR

Le groupement hélicoptères de la Sécurité civile a été créé en 1957 et regroupe des pilotes, des mécaniciens de bord, des techniciens au sol et des personnels administratifs. Les 34 appareils, plus communément appelés Dragon, sont implantés sur 23 bases réparties sur le territoire métropolitain et en Outre-mer. Ils assurent des missions de secours (mise en sécurité et évacuation), de reconnaissance aérienne, de transport de personnels et de fret ; ainsi que le guidage des moyens aériens et terrestres.

En 2020, pendant la crise sanitaire, les Dragon ont réalisé 484 missions (transferts inter-hospitaliers, transports de personnels et de matériels).

Les Forces aériennes de la Gendarmerie nationale (FAGN) ont été créées en 1953 et sont l'une des composantes aériennes des forces de sécurité intérieure.

Elles sont en charge des missions aériennes de sécurité publique: secours et intervention en divers milieux (montagne, mer, Outre-mer) et appuient les unités spécialisées de la Gendarmerie nationale et de la Police nationale.

Elles sont dotées de 56 hélicoptères (26 Écureuil AS350, 15 EC145 et 15 EC135) équipés de matériels spécifiques (caméra thermique, phare de recherche, système de cartographie de crise, treuil, potence d'aérocordage).

60^E ANNIVERSAIRE DE LA DGA

Le 5 avril 1961, la Direction générale de l'armement (alors dénommée Délégation ministérielle pour l'armement) est créée par le général de Gaulle, Président de la République, pour construire une défense nationale indépendante fondée sur la force de dissuasion et garantir ainsi à la France son autonomie d'action et de décision. Depuis le Mirage IV, premier vecteur de la force stratégique française, jusqu'à la préparation de l'avenir avec la conception du Système de combat aérien du futur, la DGA conduit dans tous les domaines des projets technologiques parmi les plus complexes pour assurer la supériorité opérationnelle des armées françaises et fournir un modèle d'armées complet.

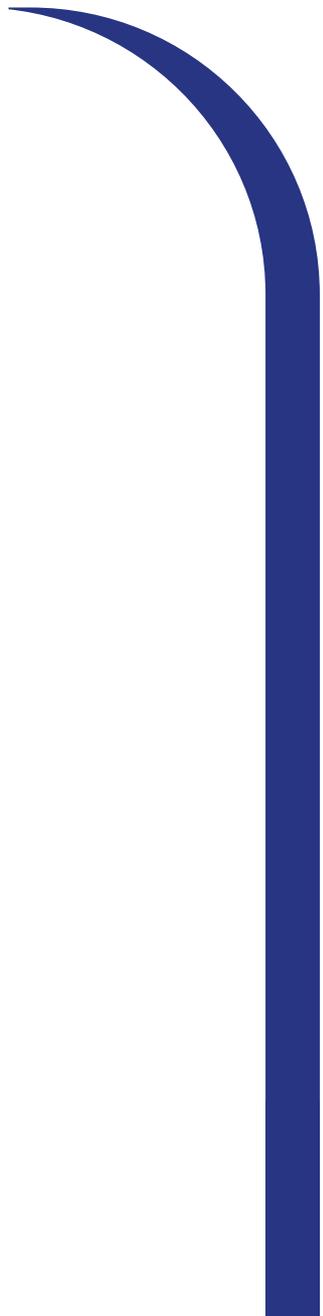
En l'honneur de ces 60 ans d'aventure technologique et humaine, le tableau illustrant le 60^e anniversaire de la DGA dans le défilé des hélicoptères se compose d'un Hélicoptère banc d'essai nouvelle génération (HBE NG) H225, issu du centre d'expertise et d'essais DGA Essais en vol à Istres et Cazaux.



La DGA au rendez-vous de ses missions depuis 60 ans.
For 60 years, the DGA has committed to its missions.







SOMMAIRE DES TROUPES MOTORISÉES

| | |
|--|-----|
| Centre national de formation à la sécurité routière | 100 |
| Détachement motocycliste de la Police nationale | 101 |
| Commandement de la logistique des forces..... | 102 |
| 1 ^{er} régiment d'infanterie | 103 |
| 92 ^e régiment d'infanterie | 104 |
| 1 ^{er} régiment de spahis | 105 |
| Groupement d'artillerie mixte | 106 |
| 28 ^e régiment de transmissions | 107 |
| Groupement de recherche multi-capteurs..... | 108 |
| Groupement logistique | 109 |
| Défense sol-air | 110 |
| Brigade des pompiers de l'Air..... | 111 |
| Service de l'énergie opérationnelle..... | 112 |
| Brigade de sapeurs-pompiers de Paris | 113 |
| Régiment de cavalerie de la garde républicaine ... | 114 |

CENTRE NATIONAL DE FORMATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Créé en 1963, le Centre national de formation à la sécurité routière (CNFSR) est implanté au sein de l'École de gendarmerie de Fontainebleau.

Le centre dispense une formation initiale et des stages d'évaluation sexennale aux officiers et sous-officiers motocyclistes de la gendarmerie, ainsi que des stages spécifiques pour les unités employant des motocyclistes et pour d'autres entités publiques (Police municipale, douanes...) ou privées, d'une durée variable propre à chaque stage.

Les stagiaires réalisent leur formation sur route, sur terrains variés, sur circuit ainsi que sur des pistes spéciales. Au cours de cette formation, ils sont placés dans divers contextes durant lesquels ils mettent en application les enseignements professionnels reçus, acquièrent les réflexes et développent le discernement nécessaire pour appréhender à moto les situations auxquelles ils seront confrontés. À l'issue de leur stage, ils peuvent être employés pour réaliser l'ensemble des missions confiées aux motocyclistes dans des unités de sécurité routière.

Le bloc défilant est composé de 27 officiers et sous-officiers motocyclistes de la Gendarmerie nationale défilant sur des Yamaha 1300 FJR, regroupant des instructeurs du CNFSR et d'anciens stagiaires.





DÉTACHEMENT MOTOCYCLISTE DE LA POLICE NATIONALE

Il est composé de policiers issus des Compagnie républicaines de sécurité, de la division régionale motocycliste de la préfecture de Police, de la sécurité publique et de la Direction centrale du recrutement et de la formation de la Police nationale (DCRFPN).

Les motocyclistes de la Police nationale participent aux missions d'éducation et de formation routières : ils veillent au respect des réglementations propres aux transports, et plus particulièrement de celle des matières dangereuses. Ils participent également à la défense des professionnels en luttant contre les taxis clandestins et assurent la sécurité des passagers des transports routiers collectifs.

La préfecture de Police de Paris est forte de plus de 500 policiers motocyclistes, qui escortent les personnalités et les convois diplomatiques, mais aussi les véhicules de secours et les transports sensibles. Ils contribuent à la lutte contre l'insécurité routière, avec la mise en place de nombreux contrôles ciblés. Depuis 2019, la division régionale motocycliste joue un rôle accru en maintien de l'ordre avec la création des BRAV-M (brigades de répression de l'action violente - motorisées) chargées de disperser les groupes de manifestants violents.

Le bloc défilant est composé de 27 motocyclistes

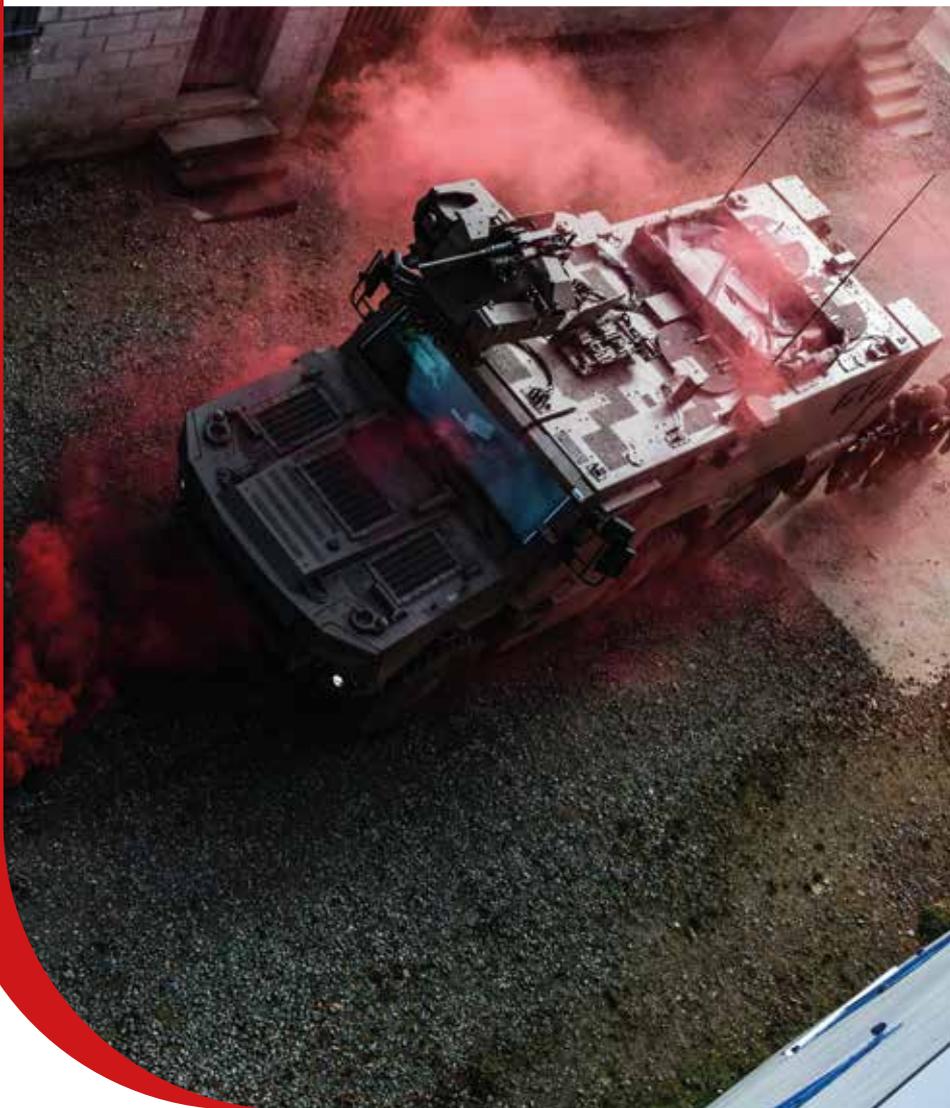
COMMANDEMENT DE LA LOGISTIQUE DES FORCES

Le commandement de la logistique des forces assure la cohérence de la chaîne logistique de l'armée de Terre: il forme les logisticiens, coordonne la préparation opérationnelle logistique des unités et fédère les capacités des autres armées, directions et services interarmées dans le cadre des opérations aéroterrestres, au sein de structures de commandement logistique opératif et tactique.

Le commandement de la logistique des forces est présent quotidiennement sur l'ensemble des théâtres d'opérations extérieure et intérieure. Cet engagement concerne annuellement près de 45 % des 10 500 combattants logisticiens d'active et de réserve.

Depuis le début de la lutte contre la Covid-19, il participe au volet logistique mais aussi sanitaire de l'opération *Résilience*. En 2021, il appuie le Service de santé des armées (SSA) dans le déploiement de modules militaires de réanimation et apporte une expertise logistique au niveau stratégique (renfort au ministère des Solidarités et de la Santé). Il contribue enfin à la campagne de vaccination par l'envoi de renforts au sein des hôpitaux militaires et déploie si nécessaire des pôles militaires de vaccination, comme c'est le cas à Dijon avec le 511^e régiment du train.





1^{ER} RÉGIMENT D'INFANTRIE

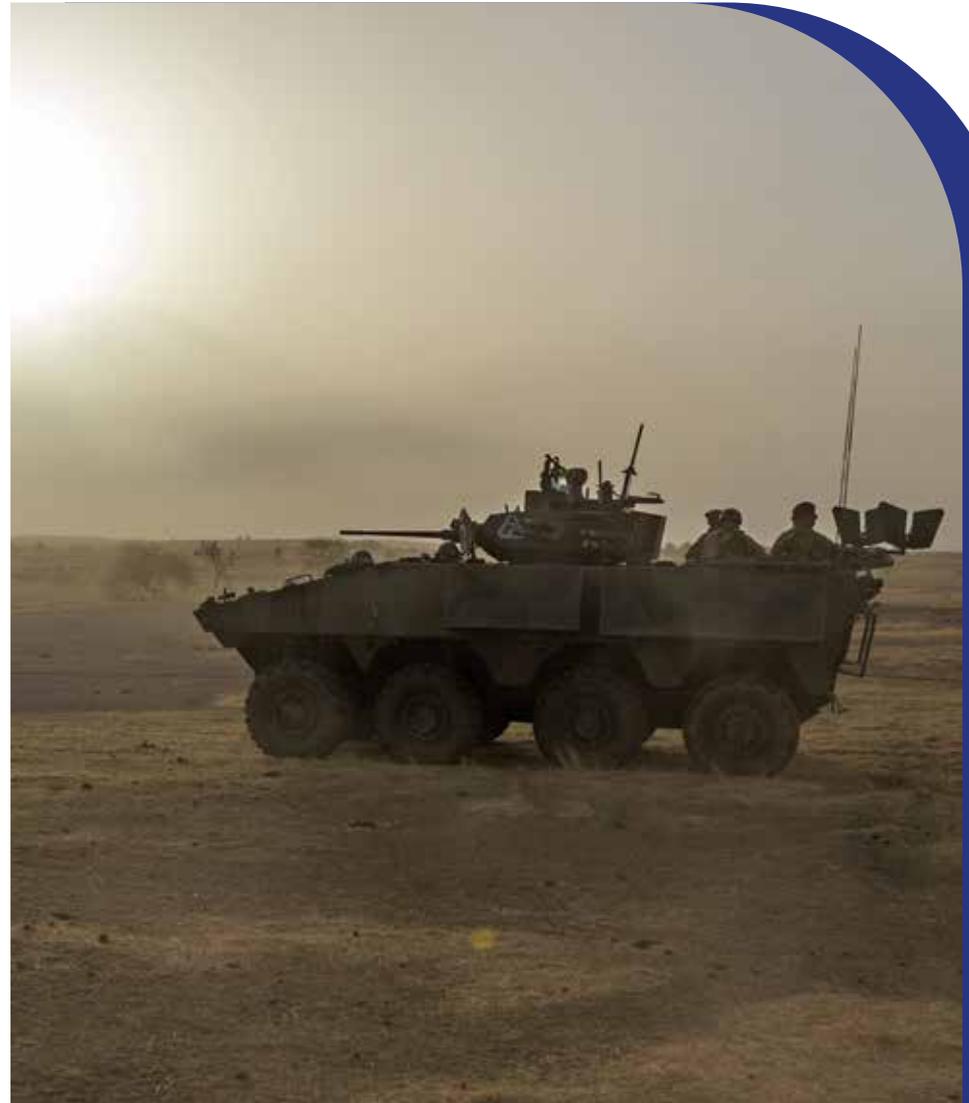
Le 1^{er} régiment d'infanterie (1^{er} RI) est le plus ancien régiment de France. Implanté à Sarrebourg depuis 1968, il remplit toutes les missions de l'infanterie à pied, sur Griffon et sur Véhicule de l'avant blindé (VAB). Le 1^{er} RI est engagé dans sa transformation Scorpion et dans une préparation opérationnelle aux conflits de haute intensité. Il peut mener de tels combats de jour comme de nuit en espace ouvert et en zone urbaine. Le régiment travaille sur des compétences transverses: combat aéromobile, environnement dit « grand froid »... Seule unité française d'infanterie de la Brigade franco-allemande, il développe son interopérabilité avec les Alliés en s'appuyant sur leurs infrastructures d'entraînement et en menant régulièrement des exercices conjoints. Son dernier contrat opérationnel régimentaire a projeté près de 500 de ses hommes au Sahel, de l'automne 2018 au printemps 2019.

Le bloc défilant est composé de 42 Picards à bord de 14 Griffon. Parmi eux, une équipe image est mise à l'honneur. Les équipes image représentent une vingtaine de soldats projetés chaque année sur les différents théâtres d'opération et en mission Outre-mer afin de rendre compte de l'actualité opérationnelle des armées.

92^e RÉGIMENT D'INFANTRIE

Le 92^e régiment d'infanterie, créé en 1661 et héritier des troupes irlandaises au service du roi de France, est implanté dans le quartier Desaix à Clermont-Ferrand depuis 1881. Il effectue des missions offensives, défensives, de sûreté et d'assistance. Régiment d'infanterie blindée, il peut mener une approche avec souplesse au plus près de l'objectif et s'infiltrer sur des kilomètres avec discrétion. Il a été engagé plusieurs fois au Liban entre 2011 et 2016, et également déployé avec son chef de corps en Afghanistan (2012) et au Mali lors du déclenchement de l'opération Serval en 2013. À cette occasion, il a été la première unité d'infanterie armant un groupement tactique interarmes équipé du Véhicule blindé de combat d'infanterie (VBCI) engagé au combat sur le continent africain. Dans le cadre de l'opération *Sangaris*, il s'est aussi rendu en République centrafricaine en 2014, 2015 et 2016. Dans la période 2017-2020, il a été projeté en bande sahélo-saharienne pour l'opération *Barkhane*, en Irak lors de l'opération *Chammal*, en Guyane pour *Harpie*, au Gabon et en Nouvelle-Calédonie.

Le bloc défilant est composé de 52 Gaulois à bord de neuf VBCI et cinq Véhicules poste de commandement (VPC).





1^{ER} RÉGIMENT DE SPAHIS

Depuis 1984, le 1^{er} régiment de spahis est établi au cœur de la ville de Valence. Seule unité militaire de Valence, le régiment jouit d'une situation géographique avantageuse et entretient des relations privilégiées avec la région et ses habitants. Appartenant à la 6^e brigade légère blindée, brigade amphibie de la 3^e division, ses missions sont variées : protection du territoire national (opération *Sentinelles*), missions intérieures d'assistance et d'aide à la population, ou encore missions ponctuelles de souveraineté nationale dans les territoires Outre-mer. Le régiment a également été engagé sur la plupart des théâtres d'opération de l'armée française des 25 dernières années. Il est actuellement engagé en opération extérieure au Mali et au Liban ainsi qu'au sein des forces de présence en Afrique, notamment en Côte d'Ivoire et à Djibouti.

Il est en capacité d'engager trois escadrons équipés d'AMX10RC rénovés et deux autres sur Véhicule blindé léger, et dispose de deux escadrons de réserve. Dans le cadre du programme Scorpion, le régiment sera équipé dès 2023 des Jaguar en remplacement des AMX10RC rénovés.

Le bloc défilant est composé de 53 spahis à bord de 14 véhicules.

GROUPEMENT D'ARTILLERIE MIXTE

Le détachement d'artillerie de l'armée de Terre regroupe deux niveaux d'appui distincts de l'artillerie : le niveau divisionnaire, avec le 1^{er} régiment d'artillerie, et le niveau brigade, avec le 3^e régiment d'artillerie de Marine (3^e RAMa). La combinaison de ces moyens dans un groupement permet d'envisager l'emploi de l'ensemble du spectre des feux de l'artillerie par les chefs interarmes.

Le 3^e RAMa est le régiment d'appui feux assurant la délivrance des tirs d'artillerie sol-sol et la défense contre-avions. Depuis plusieurs années, les Bigors du 3^e RAMa sont projetés sur tous les théâtres d'opération extérieure, comme sur le territoire national. Son binôme avec la 2^e division de l'*US Marine Corps* lui permet d'être engagé en coalition dans le cadre d'une opération amphibie.

Le 1^{er} régiment d'artillerie est à l'origine de toute l'artillerie française : érigé en régiment à compter de 1671, il est alors commandé par Louis XIV. Depuis les années 1990, il a participé à de nombreuses opérations extérieures et s'est notamment illustré en Bosnie-Herzégovine. Il a ensuite été engagé dans toutes les opérations extérieures contemporaines de l'armée de Terre française.





28^E RÉGIMENT DE TRANSMISSIONS

Comme tous les régiments de transmissions, le 28^e régiment de transmissions a pour mission d'appuyer le commandement des forces interarmes et interarmées en métropole comme en opération extérieure. Ses transmetteurs doivent être en mesure de combattre comme tout soldat de l'armée de Terre.

Le régiment a armé le Groupement de transmissions de l'opération *Barkhane* au second semestre 2019 et celui de l'opération *Daman* au deuxième semestre 2020. Durant ce dernier mandat, il a permis à l'armée de Terre de franchir une nouvelle étape de sa transformation capacitaire Scorpion en déployant le Socle technique commun d'échanges (STCE).

Les militaires du 28^e régiment de transmissions ont participé à l'opération *Résilience* sous diverses formes : transport de matériel, montage de structure en appui de l'hôpital d'Issoire ou encore livraison de masques aux EHPAD du département du Puy-de-Dôme.

GROUPEMENT DE RECHERCHE MULTI-CAPTEURS

Armé et mis sur pied par le personnel des régiments du commandement du renseignement des forces terrestres et ses compléments opérationnels, le Groupement de recherche multi-capteurs (GRM) est engagé en opération extérieure. Les unités déployées sont relevées par leurs propres contingents. Ce groupement permet l'emploi optimal des unités de capteurs spécialisés engagées au profit d'une force. Il garantit la coordination de ces capteurs en cohérence avec la manœuvre interarmes.

Sa mission est de mettre en œuvre des moyens de recherches spécialisés par les unités du renseignement au profit d'un poste de commandement. Le groupement s'appuie sur le concept multi-capteurs, à savoir l'engagement de diverses spécialités du renseignement afin de recueillir des informations ciblées et variées.

Le groupement est constitué autour d'un noyau fonctionnel s'appuyant sur une unité de commandement et de logistique, ainsi que sur des unités par type de recherche (renseignement d'origine électromagnétique, appui électronique, recherche par imagerie, recherche humaine et appui géographique). Il est modulable en fonction du type d'engagement et de la menace.

L'appui renseignement à l'engagement comprend également l'adressage des informations issues des capteurs assurant la surveillance ou le recueil d'informations à des fins de renseignement, de ciblage ou de toute autre action d'opportunité, ou pour la prise de mesures de sûreté.





GROUPEMENT LOGISTIQUE

Le groupement logistique présente un module tactique intégrateur de sous-fonctions logistiques clés : le ravitaillement opérationnel, l'appui à la mobilité des blindés, le soutien santé, le Maintien en condition opérationnelle (MCO).

Dans le cadre des opérations extérieures, les structures de commandement de la logistique opérationnelle assurent la convergence des effets logistiques pour délivrer la puissance de combat nécessaire au chef militaire interarmes. Les unités du commandement de la logistique des forces et du commandement de la maintenance des forces terrestres contribuent en permanence à l'appui logistique des unités déployées sur l'ensemble des théâtres d'opération.

Le groupement de soutien divisionnaire, commandé par un chef de corps d'un régiment du train, assure le même rôle. Coordinant l'action de l'ensemble des capacités et des acteurs interarmées et interarmes, il soutient une division de 20 000 à 30 000 hommes, lui permettant de se battre, se déplacer, vivre et se régénérer dans la durée et en toutes circonstances. Cette mission nécessite de traiter des flux logistiques massifs dans un environnement sécuritaire dégradé.

DÉFENSE SOL-AIR

Créé sur la base aérienne 702 d'Avord en 1978, l'Escadron de défense sol-air « Sancerre » (EDSA 02.950) porte son nom depuis 1987 et a pour devise « Vise haut, se tient droit ».

La défense sol-air contribue à l'acquisition et au maintien de la maîtrise de l'espace aérien. Unités de combat agissant au profit de la défense aérienne, les EDSA de l'armée de l'Air et de l'Espace ont pour mission d'assurer la protection des installations prioritaires de défense et des points d'importance vitale ou, lorsque les circonstances l'imposent, le renforcement local de la posture permanente de sûreté aérienne sous la forme de dispositifs particuliers de sûreté aérienne, comme à l'occasion des défilés du 14 Juillet à Paris.

En dehors du territoire national, ils garantissent la protection directe des forces stationnées ou en mouvement pour laquelle l'EDSA d'Avord est référent. La lutte anti-drones aériens étant également une mission confiée aux EDSA, ils assurent la protection de plusieurs bases aériennes projetées.





BRIGADE DES POMPIERS DE L'AIR

Auparavant rattachés à la Brigade aérienne des forces de sécurité et d'intervention (BAFSI), les pompiers de l'Air, dont la spécialité fête ses 75 ans cette année, verront l'officialisation de la brigade des pompiers de l'Air au 1^{er} septembre 2021. Celle-ci est composée de vingt Escadrons de sécurité incendie et sauvetage (ESIS) répartis en France et à l'étranger et regroupant 1500 pompiers de l'air.

Si les pompiers de l'Air détiennent des compétences communes avec les pompiers civils (secours à la personne, prévention incendie, lutte contre les feux de forêt), ils sont en mesure de mener d'autres interventions hautement spécialisées, jusqu'en première ligne sur les théâtres d'opération. Les pompiers de l'Air concourent à la mise en œuvre de la puissance aérienne. Protection incendie des aéronefs et des installations aéroportuaires, sécurité nucléaire ou encore protection nucléaire, radiologique, biologique et chimique sont autant de capacités indispensables à la tenue des contrats organiques et opérationnels de l'armée de l'Air et de l'Espace.

Ils portent également régulièrement assistance à la population, notamment dans le cadre de l'opération *Résilience*, et de la vaccination contre la Covid-19.

SERVICE DE L'ÉNERGIE OPÉRATIONNELLE

Héritier du Service des essences des armées, (SEA) créé en 1940, le Service de l'énergie opérationnelle (SEO) a vu le jour le 1^{er} janvier 2021. Implanté à Malakoff (Direction du service de l'énergie opérationnelle), Nancy (Direction de l'exploitation et de la logistique pétrolières interarmées), Chalon-sur-Saône (Base pétrolière interarmées), Marseille (Centre d'expertise pétrolière interarmées) et Varenne-sur-Seine (Centre de soutien logistique), le SEO est fort de 30 dépôts en métropole et de six détachements prépositionnés en Outre-mer.

Le Service de l'énergie opérationnelle a pour mission de répondre aux besoins d'énergie de mobilité des armées en toutes circonstances, en temps de paix ou de crise, sur le territoire ou en opérations extérieures et à l'étranger. Cette mission inclut l'approvisionnement, le stockage et la distribution en tout temps, en tous lieux et à tout service relevant du ministère des Armées des produits pétroliers et des énergies alternatives ; l'expertise dans les domaines de l'infrastructure, des équipements et produits pétroliers ; et enfin le concours à la politique énergétique du ministère des Armées et à la logistique énergétique des armées.

Le SEO est présent sur tous les théâtres d'opération extérieure.





BRIGADE DE SAPEURS- POMPIERS DE PARIS

Unité de l'armée de Terre placée sous l'autorité du préfet de police, la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) lutte contre les incendies et assure les secours d'urgence dans la capitale et les trois départements limitrophes (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne). Elle concourt à la prévention et à la lutte contre les accidents, sinistres et catastrophes, ainsi qu'à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels. Elle intervient en outre au-delà de sa zone d'action en cas de catastrophe ou de cataclysme en France métropolitaine, dans les départements et territoires d'Outre-mer et à l'étranger.

En 2020, les soldats du feu ont réalisé 423 000 interventions et sauvé plus de 30 000 vies sur leur zone d'action interdépartementale. L'activité de la BSPP s'accroît avec constance, en particulier dans le domaine du secours d'urgence aux personnes, qui représente 81 % de ses missions.

Le statut militaire de la BSPP garantit un niveau sans égal de disponibilité et de performance contre les différents risques ainsi que la menace terroriste.

Le général de division Jean-Marie Gontier, commandant la BSPP, défile en tête du détachement.

RÉGIMENT DE CAVALERIE DE LA GARDE RÉPUBLICAINE

Descendant de la garde municipale de Paris créée en 1802, le régiment de cavalerie de la garde républicaine est implanté dans le Quartier des Célestins (Paris 4^e) et dans le Quartier Carnot, esplanade Saint-Louis (Paris 12^e). Il a pour missions principales de participer aux services d'honneur au profit des hautes autorités de l'État et aux missions de sécurité publique générale à cheval.

Force montée projetable du ministère de l'Intérieur, il assure quotidiennement des missions de sécurité publique à cheval sur de nombreux sites de la ville de Paris. S'appuyant sur 13 postes à cheval permanents implantés en Île-de-France et dans diverses régions, il met en place 18 postes à cheval saisonniers pendant la saison estivale. Les cavaliers sont employés pour des missions diversifiées : contrôle de zone, recherche de personnes, surveillance de secteurs, sécurité et services d'ordre à l'occasion d'événements majeurs. Il effectue plus de 17 000 patrouilles par an.

Le régiment a été en première ligne de l'opération #RépondrePrésent avec des patrouilles déployées à Paris et en France, spécifiquement sur le littoral du Pas-de-Calais à la Vendée.

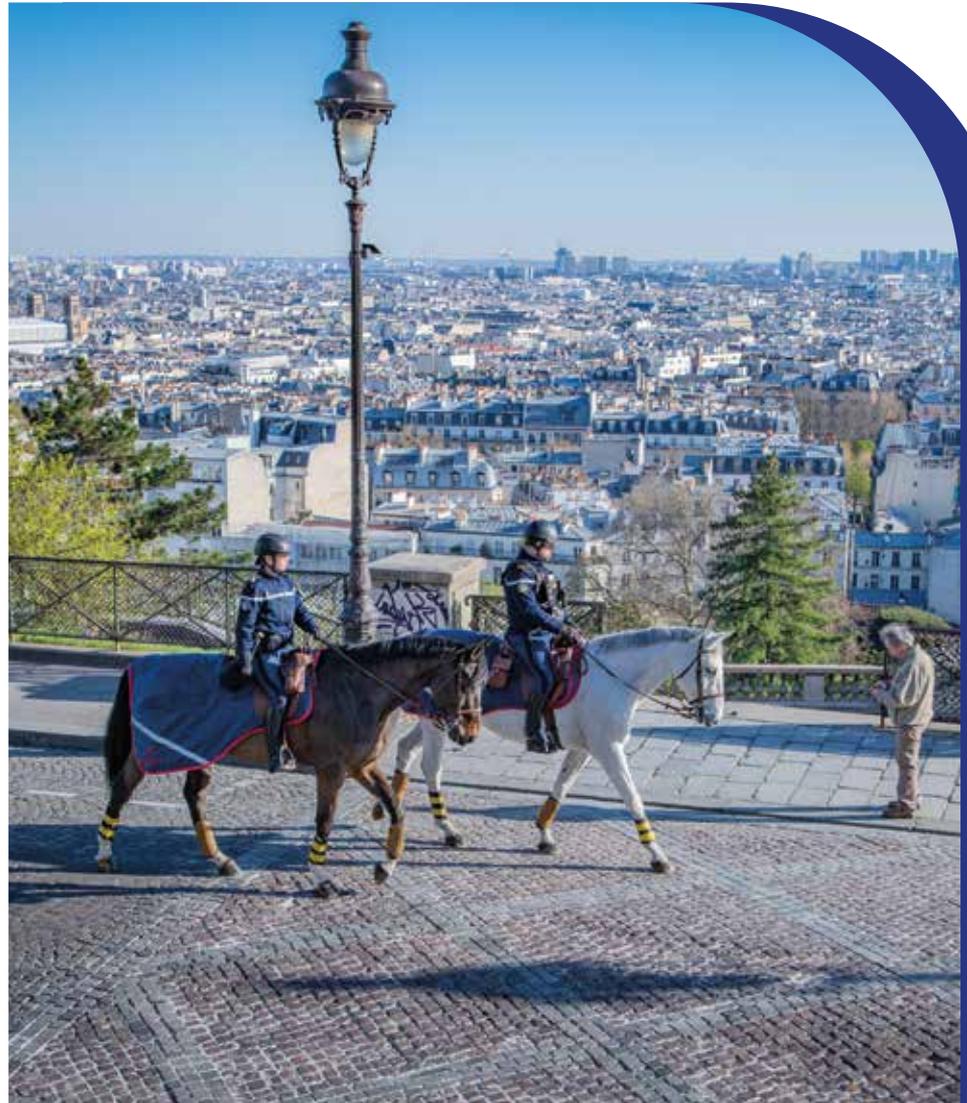






TABLEAU DE CLÔTURE : UNE JEUNESSE ENGAGÉE

Un hommage à la « jeunesse engagée » clôt cette année la cérémonie militaire du 14 Juillet. Elle est représentée par des élèves des six lycées de la défense, par des jeunes sapeurs-pompiers civils et par des volontaires du Service civique, du Service militaire adapté (SMA), du Service militaire volontaire (SMV) et du Service national universel (SNU). Notre jeunesse, citoyenne et engagée, est porteuse d'avenir : c'est elle qui permettra à la Nation de « gagner l'avenir ».

Cette chorale de 132 jeunes est accompagnée de la musique des troupes de marine, d'un *combo* musique de la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) et d'instrumentistes issus des fanfares des lycées militaires. La formation évoluera sur la place de la Concorde sous la direction du lieutenant-colonel Stéphane Fougeroux, chef de la musique des troupes de marine. Elle interprétera trois morceaux de variété évoquant la jeunesse, avant d'entonner *La Marseillaise* de Berlioz, accompagnée du chœur de l'armée française.



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Crédits: Présidence de la République, ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance,
ministère des Armées, ministère de l'Intérieur, ministère de la Justice.

Juillet 2021

Certaines photographies ont été prises avant la crise COVID-19.